



2013

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Ville du Bouscat



Le Bouscat, une ville à vivre



Sur une superficie de **528 hectares**, avec une densité relativement élevée de **25 000 habitants**, Le Bouscat associe cadre et qualité de vie, modernité et tradition de l'habitat et privilégie, dans un paysage urbain préservé, convivialité et identité d'une commune à taille humaine auxquelles sont très attachés ses habitants.

La qualité de la ville est d'ailleurs l'une des premières préoccupations de l'équipe municipale et une part importante de sa mission de service public.





Bilan synthétique et explicite du fonctionnement et des missions des services municipaux dans une réelle transversalité de l'action municipale, notre rapport annuel d'activité est devenu l'un des instruments d'information privilégiés par les agents municipaux, les élus et les habitants puisqu'il est également consultable sur les supports numériques d'information de la ville.

Retraçant à la fois la manière dont est mise en œuvre la politique de développement et de modernisation de la commune et mettant en évidence l'essentiel du service public communal, ce document, organisé en grands domaines d'activités, présente aussi les projets réalisés en 2013 ou en cours de réalisation. Ce « carnet de bord » de la collectivité détaille ainsi les chiffres clés de l'activité de chacun des services et permet aujourd'hui de suivre ou de découvrir les actions mises en œuvre.

Outil d'évaluation et d'orientation des actions en fonction des besoins exprimés par les élus

et les Bouscatais, issu d'un travail conjugué de l'ensemble du personnel municipal, ce rapport d'activité témoigne de la diversité des services et des équipements de notre ville, donne une vision exhaustive des actions conduites par le Conseil Municipal dans les services quotidiens apportés à la population et retrace l'activité de notre mairie dans sa proximité avec les habitants comme avec ses partenaires institutionnels et associatifs.

L'action de nos services caractérise aussi les principaux domaines de compétence de la ville du Bouscat : cadre de vie, construction et entretien du patrimoine communal et des espaces publics, voirie et éclairage public, accessibilité représentent ainsi certaines des missions de nos services dont l'action quotidienne et sociale est aussi notamment consacrée à la famille, à l'éducation, à la culture, à la vie associative ou aux démarches administratives. L'ensemble des agents et cadres de la collectivité y contribuent avec efficacité, professionnalisme et disponibilité. En ce début de mandat, leur engagement pour un service public de qualité doit à nouveau être souligné.

Patrick BOBET
Maire du Bouscat
Vice-Président de
la Communauté Urbaine de Bordeaux





Acte de transparence et de confiance, ce deuxième rapport d'activité présente l'action menée par la Ville du Bouscat au cours de l'année 2013. Être plus que jamais lisible dans nos missions de service

public, les évaluer et les mettre en perspective périodiquement mais également présenter notre stratégie de court et long terme sont autant de défis que ce document souhaite relever. J'espère que l'objectif sera atteint.

Ce rapport permet de mieux connaître l'organisation des services municipaux, d'appréhender leur réalité et la diversité de leurs interventions. Ce rapport fournit également les informations indispensables pour confronter les intentions et les décisions prises aux actes concrets.

À la lecture de ce bilan synthétique, on peut y découvrir une ville à vivre. Depuis longtemps, Le Bouscat est attaché à la qualité des services qu'elle propose et des relations qu'elle entretient avec ses partenaires ou ses habitants. Si une confiance

réciproque s'est installée, elle est notamment la conséquence directe d'une adaptation continue des services, de leur flexibilité et de leur proximité.

Pour autant, un changement d'époque s'annonce. Le « monde » territorial tel que nous le connaissons aujourd'hui va subir de profondes mutations. Les baisses sans précédent des dotations d'État sont déjà là. De surcroît, la création de la future métropole bordelaise influencera durablement les politiques menées jusqu'alors par les communes.

Un espace nouveau va s'ouvrir devant nous. Il nous reste à l'imaginer ensemble et collectivement.

J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document. Il demeurera une preuve intangible de la compétence des services municipaux, de leur solidité et de leur solidarité.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Yannick UHEL
Directeur Général des Services



Sommaire

p7 Les chiffres clés

p8 Compte Administratif 2013

p9 Les faits marquants

p10 Le Conseil Municipal

p12 Les agents municipaux

p13 Le Plan d'Éco-Responsabilité interne

LE STRATÉGIQUE

p14 Direction Générale

- Direction générale
- Secrétariat Général
- Développement Durable

L'OPÉRATIONNEL

**p19 Service Culture
Associations Animation**

- Animation
- Associations
- Culture
- École de Musique
- Ermitage

p25 Médiathèque

- Archives, documentation
- Médiathèque

p28 Social

- CCAS
- Petite enfance
- Pôle Sénior / Dépendance

Temps de l'enfant et vie quotidienne

p32 Jeunesse

- Accueils Périscolaires
- Administration jeunesse
- ALSH
- Bureau Information Jeunesse
- Politiques Contractuelles
- Scolaire
- Interventions multisports
- Sport, piscine municipale

p41 Service au public

- Police Municipale
- Service au public

LE FONCTIONNEL

p44 Service Communication

p46 Finances et projets internes

- Comptabilité, Facturation
- Informatique
- Marchés Publics

p50 Ressources Humaines

**p52 Direction des Services
Techniques**

- Travaux régie, Logistique, Garage et propreté
- Cadre de Vie & Urbanisme
- Espaces verts, Environnement
- Patrimoine et bureau d'études
- Voirie, Éclairage Public

Les chiffres clés 2013

17 623 électeurs

45 agents ont participé à des actions de développement durable

4 244 jeunes accueillis au BIJ

48 047 actes d'état civil numérisés (période de 1912 à 1995)

7,61€/heure/enfant c'est le coût de revient d'une heure d'accueil dans les structures de la petite enfance

626 personnes reçues pour étudier la faisabilité d'un projet au service de l'urbanisme

202 contrôles routiers effectués par la police Municipale

54 758 prêts de documents à la médiathèque

221 300 m² d'espaces verts entretenus par les services de la Ville

141 associations suivies

142 dossiers d'aide légale ont été ouverts

206 Mètre linéaire d'archives municipales

4 607 cartes d'identité et passeports

15 503 publics accueillis dans le cadre de la saison culturelle

1 256 enfants inscrits dans les centres de loisirs (ALSH)

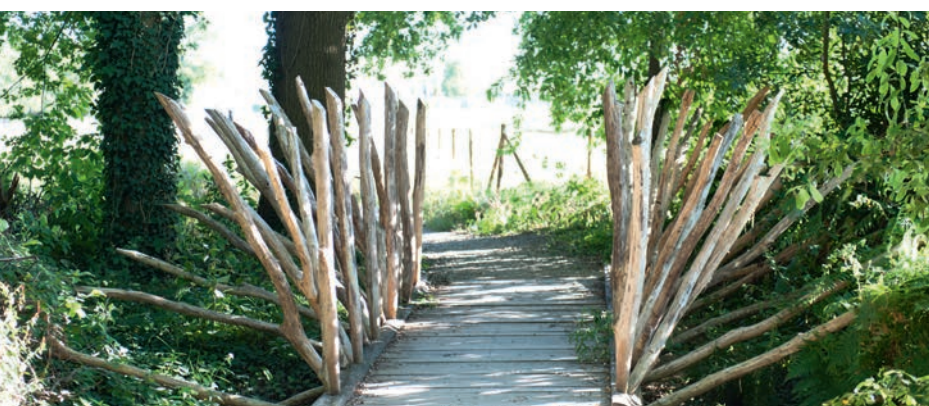
253 retombées de presse

83 campagnes de communication

1 355 journées de formation pour les agents municipaux

215 782 heures d'accueil dans nos quatre ALSH

729 tonnes de déchets collectées par les services du CTM



Compte Administratif 2013

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF EN 2013



41,61%
Jeunesse et sports



23,71%
Aménagements, services urbains, environnement et accessibilité



24,64%
Services administratifs



5,76%
Enseignement et formation



2,38%
Famille, interventions sociales et santé



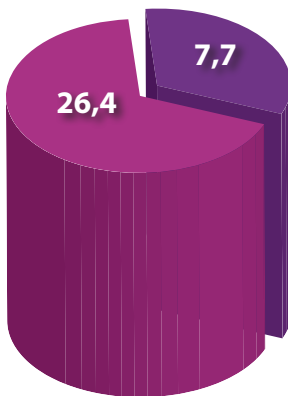
1,91%
Culture et associations



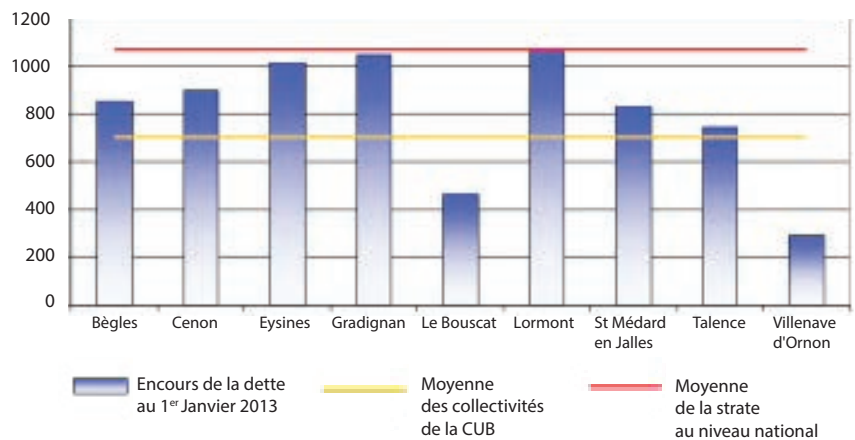
RÉPARTITION DES DÉPENSES

En millions d'euros

- Investissement
- Fonctionnement



ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT AU 1^{ER} JANVIER 2013 COMMUNES CUB DE LA STRATE 20 000 - 50 000 HABITANTS



Encours de la dette au 1er janvier 2013 en €/hbs

| | |
|------------------------|-------|
| BÈGLES | 851 |
| CENON | 896 |
| EYSINES | 1 010 |
| GRADIGNAN | 1 048 |
| LE BOUSCAT | 462 |
| LORMONT | 1 070 |
| SAINT-MEDARD-EN-JALLES | 831 |
| TALENCE | 744 |
| VILLENAVE D'ORNON | 289 |

Moyenne de la strate au niveau national : 1066

Moyenne des collectivités de la CUB : 701

Année 2013 : faits marquants

FÉVRIER



L'Agenda 21 du Bouscat a été labellisé « Agenda 21 local France » par le Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'énergie

MARS

1^{er} conseil municipal entièrement dématérialisé

MAI

Création du pôle Séniors

JUIN

Ouverture du Bois du Bouscat

AOÛT

Démarrage du nouveau marché de restauration

SEPTEMBRE

- . Livraison Complexe Sportif Jehan Buhan
- . AGENDA 21 dématérialisation complète des flux financiers avec le Trésor Public

DÉCEMBRE

Démarrage BlueCUB





Le Conseil Municipal en 2013

5 CONSEILS

113 DÉLIBÉRATIONS

2 633 ARRÊTÉS

282 DÉCISIONS

MAIRE:

- Patrick BOBET

PREMIER ADJOINT:

- Bernard JUNCA
 - Administration Générale
 - Développement Durable
 - Communication
 - Qualité de Ville

ADJOINTS:

- *Gisèle MANDARD*
Adjointe au Maire en charge de la Culture
- *Alain ZIMMERMANN*
Adjoint au Maire en charge des Finances et des Grands Travaux
- *Odile LECLAIRE*
Adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale
- *Dominique VINCENT*
Adjoint au Maire en charge de la Jeunesse et des Sports
- *Christiane CAZABONNE-DINIER*
Adjointe au Maire Emploi / Politique de la Ville, Accessibilité
- *Philippe VALMIER*
Adjoint au Maire en charge des Ressources Humaines
- *Bénédicte SALIN*
Adjointe au Maire en charge des Associations
- *Jean-Yves PRIGENT*
Adjoint au Maire Service au public, Sécurité Permis de Construire
- *Emilie MACERON-CAZENAVE*
Adjointe au Maire en charge des Espaces Publics et de la Mobilité



CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS:

- **Denis QUANCARD**
(Conseiller Municipal Délégué – Voirie)
- **Jean-Claude JALABERT**
(Conseiller Municipal Délégué - Patrimoine, Bâtiments communaux)
- **Didier BLADOU**
(Conseiller Municipal Délégué - Commerce, Économie, Hippodrome)
- **Catherine THIBAUDEAU**
(Conseillère Municipale Déléguée - Personnes âgées)
- **Philippe FARGEON**
(Conseiller Municipal Délégué - Sports)
- **Gwénaél LAMARQUE**
(Conseiller Municipal Délégué - Animation, Jumelage)

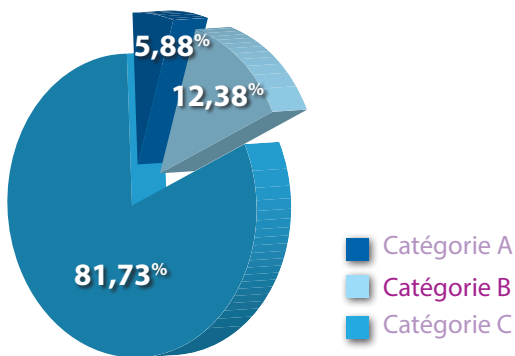
CONSEILLERS MUNICIPAUX:

- Annick CAZURANG
- Monique SOULAT
- Catherine CALLAUD
- Françoise COSSECO
- Thierry VALLEIX
- Nancy TRAORÉ
- Brigitte MADELMONT
- Michel VINCENT
- Solanges BORDES
- Jean-Pierre ABRIOUX
- Evelyne BEGARDES
- Serge PRIKHODKO
- René BEUTIS
- Bruno ASSERAY
- Fabien BARRIER
- Isabelle DESON
- Luc PASCAL
- Véronique de PONCHEVILLE

443 agents

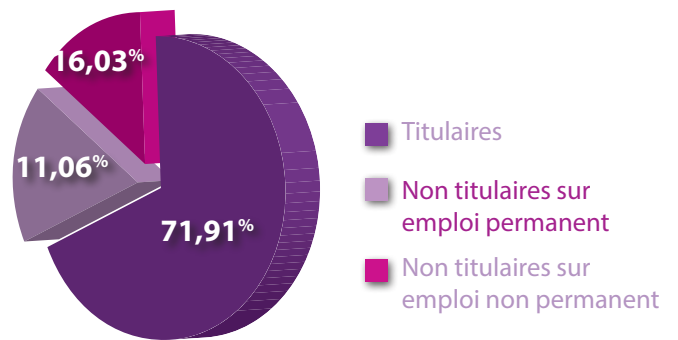
(titulaires 323 + non-titulaires 120)

Répartition des agents municipaux par catégorie hiérarchique



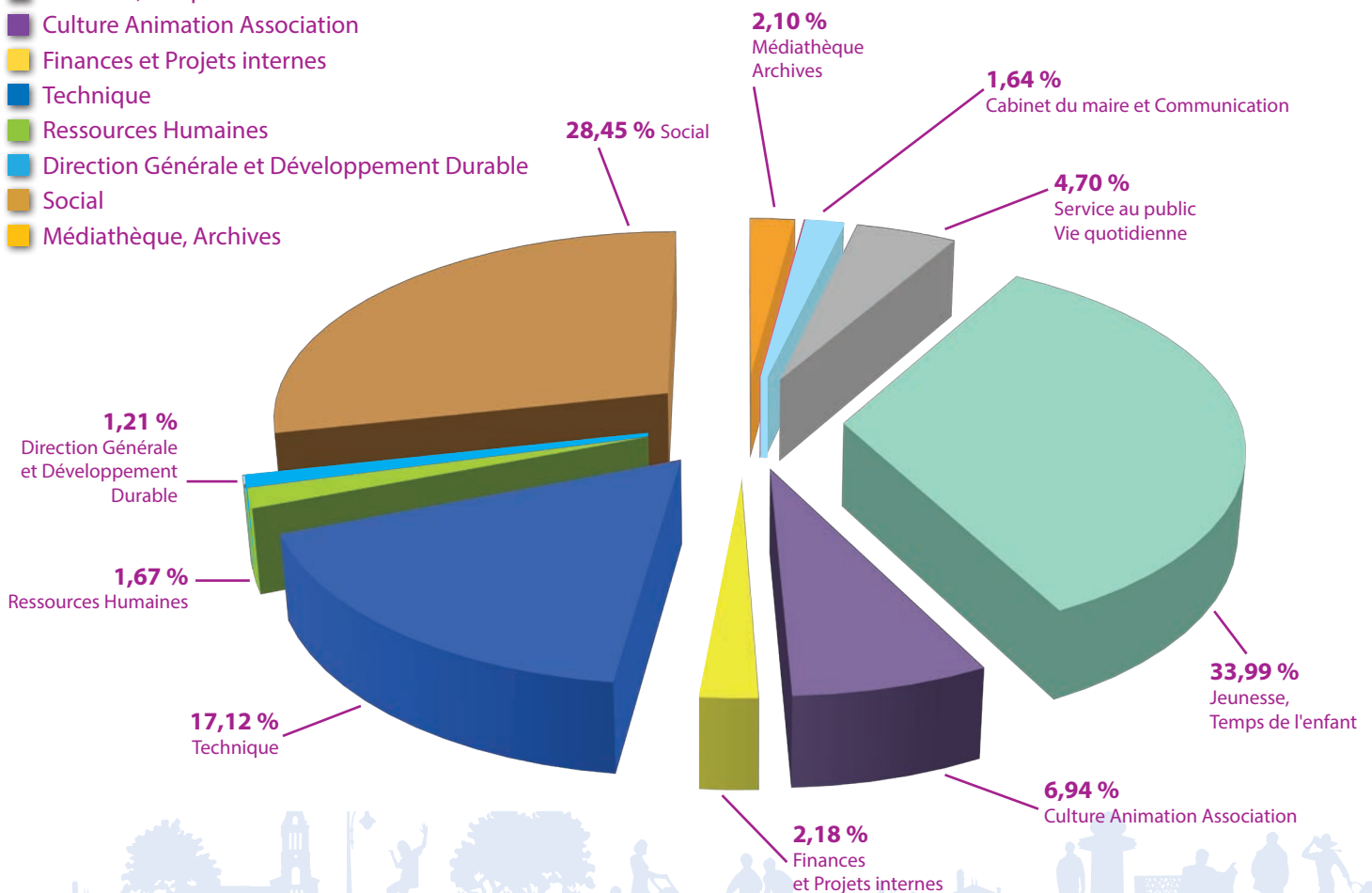
48,90 % de nos agents ont entre 30 et 50 ans.

Répartition des effectifs par statut



Répartition des agents par pôle

- Cabinet du maire et Communication
- Service au public, Vie quotidienne
- Jeunesse, Temps de l'enfant
- Culture Animation Association
- Finances et Projets internes
- Technique
- Ressources Humaines
- Direction Générale et Développement Durable
- Social
- Médiathèque, Archives



Plan d'Eco-Responsabilité interne

(Fiche action N°41 de l'Agenda 21)



Un groupe d'agents volontaires, dits « agents référents » se réunit tous les mois pour mener une réflexion sur les actions à engager (déchets, papier, économie d'eau et d'énergie, déplacements). Ils ont pour mission de partager les connaissances acquises avec leurs collègues, de communiquer, et d'accompagner la mise en place des éco-gestes dans les services.

LE PILOTAGE

Le PER est piloté par le Pôle Développement durable, la Direction Générale des services, la Direction des Ressources Humaines et les élus adjoints au Développement durable et aux ressources humaines.

CHANGEONS NOTRE QUOTIDIEN

Action phare de l'Agenda 21, le Plan d'Eco-Responsabilité interne (PER) se décline auprès des élus et agents de la Mairie afin de renforcer l'exemplarité de la collectivité à travers des gestes simples du quotidien qu'ils soient individuels ou à l'échelle collective.

L'ensemble des actions du PER participe à l'effort général de maîtrise des consommations des ressources naturelles, de réduction du volume des déchets et de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

LES CHIFFRES CLÉS

- > 8 réunions mensuelles
- > 25 agents référents mobilisés et 16 services représentés
- > 450 guides n°2 et 450 stickers éco-gestes diffusés
- > 450 verres réutilisables et tasses offertes à tous les agents

Les outils du PER

(pack shot des outils)

Pour faciliter la communication et la mise en œuvre des éco-gestes, des outils ont été mis en place depuis 2011.

Ils sont à la disposition de tous, sur demande, auprès de vos agents référents ou du Pôle Développement durable.



VOS AGENTS RÉFÉRENTS : sur le thème des déplacements 2013-2014

Sylvie CERCEAU, Écoles Mat. Chenille Verte
Cécile VILLENEUVE, École Mat. De l'Ermitage
Stéphanie BORIE, Pôle Jeunesse
Jean-Marie LALAGUE, Piscine Municipale
Cyril CLEDIERES, CLSH Les Ecus
Myriam MORENO, Service au public
Laurence DUBUC, C2A
Evelyne JULIAN, Ermitage
Brigitte CAMBON, École de musique
Patrick BERNARD, Médiathèque
David ALLER, Archives municipales
Jean-François ALVAREZ, DST
Philippe PLESSIS, CTM ateliers
Alain ST PAUL, CTM/Régie travaux
Loïc CHANTOME, Espaces verts
Marie-Christine FERNANDEZ/CCAS
Anne BERNARD, Service d'Aide à Domicile
Martine PERLIER, RPA
Séverine WALLAS, Petite enfance
Marine LEPEZ, Pôle finances
Serge TAUZIA, Ressources Humaines

LES SUPPLÉANTS :

Réjane ST MARC, Pôle Jeunesse
Franck GAUDIN, Piscine Municipale
Séverine BRUYERE, ALSH La Chênenaie
JL. PAYSSAN/F.Crapon, Médiathèque
Christelle FAUQUET, Urbanisme
Xavier DEBAILLEUL, CTM ateliers
C. AUPY, Espaces verts
Violaine GRANIER, Service d'Aide à Domicile



LES DÉPLACEMENTS

De septembre 2013 à septembre 2014, les agents travaillent sur l'écomobilité : vélo, co-voiturage, transports collectifs, auto-partage, aménagements urbains... autant d'alternatives à la voiture individuelle qui sont présentées par des spécialistes et font participer à améliorer les connaissances de chacun.



LE STRATÉGIQUE

Direction Générale

- > Direction Générale
- > Secrétariat Général
- > Développement Durable



1 Agents

0 € Investissement

130 855 € Fonctionnement

1 SÉCURITÉ

Limiter le risque contentieux pour la collectivité et les agents
Consolider les procédures internes

2 STRATÉGIE FINANCIÈRE

Inscrire la commune dans une démarche prospective en investissement comme en fonctionnement

3 MODERNITÉ

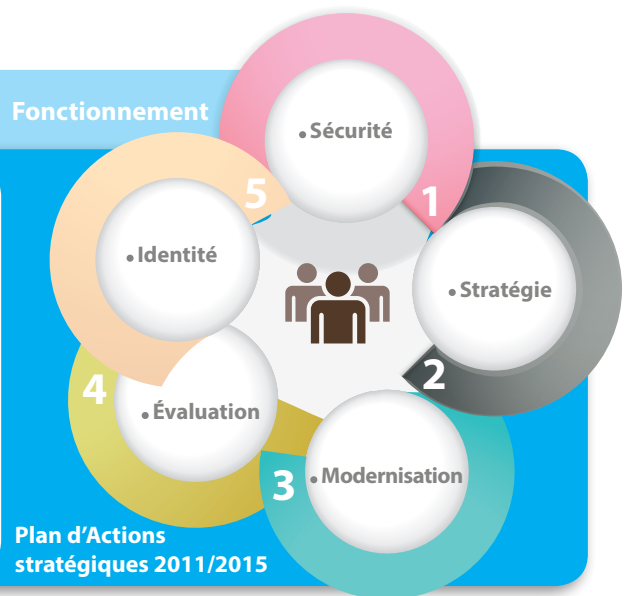
S'adapter aux évolutions de la société et de ses problématiques

4 ÉVALUATION

Apprécier l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre par la ville en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens

5 IDENTITÉ

Renforcer l'identité de la ville (charte graphique, d'engagement)



Plan d'Actions
stratégiques 2011/2015

ASSURER LA DIRECTION ET LE PILOTAGE DE L'ORGANISATION CONFORMÉMENT AU PROJET DE LA COLLECTIVITÉ

- > Assister le Maire et ses adjoints dans la définition des orientations stratégiques de la commune.
- > Préparer les décisions de l'exécutif et du Conseil Municipal et les mettre en œuvre.
- > Coordonner et piloter l'équipe de direction (CoDir).

- > Initier les projets transverses et les conduire.
- > Contrôler et évaluer les politiques publiques.
- > Assurer la veille juridique et la conformité des actes de la collectivité.

Dans la continuité de 2012, le plan d'actions stratégiques, construit autour des 5 axes principaux présentés en introduction du présent rapport, a été poursuivi. En matière de sécurisation des actes, de nouvelles procédures affectant la préparation des séances du Conseil Municipal, mais également la commande publique, sont venues renforcer, en 2013, le corpus de procédures internes. Les services municipaux se sont attachés à l'élaboration de guides de procédures sectoriels. Pour autant, la couverture de l'ensemble des services n'est pas encore assurée. Cette ambition figure au tableau des objectifs 2014.

L'année 2013 fut l'année de l'édition du premier rapport d'activité de la commune (au titre de l'exercice 2012). Ce document a fait l'objet d'une large communication (en conseil municipal) et d'une importante

diffusion. Sa version numérique a également été mise en ligne sur le site web de la commune.

L'approche « qualité » et « management par la qualité » a été lancée de manière très opérationnelle. En effet, un diagnostic et un accompagnement par un cabinet spécialisé (DELTA SI) ont été conduits sur l'ensemble du périmètre de l'organisation, en retenant 5 thèmes principaux de réflexion : infrastructures, formation, communication, management et organisation.

La phase de diagnostic a débouché concrètement sur un plan d'actions à court et moyen terme. Certaines actions ont d'ores et déjà été lancées : schéma directeur informatique (novembre 2013), réseau social d'entreprise (décembre 2013).

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > L'expérimentation du réseau social interne (orientation métiers et communication interne), sa déclinaison sur l'ensemble des pôles et des agents communaux.
- > L'accueil des nouveaux agents (demi-journée d'accueil – 2 à 3/an)
- > La dématérialisation autour d'une GED (gestion électronique des documents).
- > La poursuite de la démarche d'évaluation (individuelle et collective) et la consolidation du référentiel commun du management, dans une démarche d'amélioration continue.
- > Le développement de l'approche qualitative (indicateurs, enquêtes de satisfaction...).
- > La diffusion dématérialisée du rapport annuel d'activité.



Le nouveau marché de restauration municipale a été conclu pour une durée de 4 ans (du 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2017).

Au-delà des obligations de sécurité alimentaire et de qualité nutritionnelle, pesant sur le nouveau prestataire de la Ville (ELIOR), l'approche DD est particulièrement prise en compte, à la fois dans les critères de sélection de l'offre (le bilan carbone/repas, une proposition chiffrée de réduction des GES sur la durée du contrat, le nombre d'heures d'insertion professionnelle, la politique de recyclage des déchets) et dans le cahier des charges (circuits courts, la saisonnalité, l'ouverture du marché au commerce équitable, etc.)

Quatre dossiers stratégiques ont été directement suivis :

• L'opération de l'îlot RENAULT « 50 000 logements »

en lien étroit avec la société RENAULT et la Fabrique Métropolitaine.

L'année 2013 a permis de consacrer officiellement le promoteur retenu pour cette opération urbaine : logements, commerces et espaces publics.

• Le dialogue compétitif Gironde Habitat sur la réhabilitation de la résidence Jean MOULIN

Ce dialogue (4X3 séances d'une ½ journée) a permis de retenir le maître d'œuvre de l'opération de réhabilitation dans un secteur de recomposition (arrivée du Tramway et opération 50 000 logements).

• Le pôle d'échanges multimodal/Réseau Ferré de France

Ce projet, lancé en 2012, vise à associer les différents partenaires publics et privés autour de ce pôle d'échanges multimodal, assurant la connexion entre le réseau Tram et TER : Ville du Bouscat, CUB, Région Aquitaine, Réseau Ferré de France et Gironde Habitat.

• Le nouveau marché de restauration scolaire

Après consultation, la société ELIOR a été retenue pour assurer la conception, la fabrication et la livraison des repas de la restauration municipale.



L'organisation et le fonctionnement des CoDir ont été repensés à la rentrée de septembre 2013. Deux séances collectives de travail ont permis d'aborder à la fois le fond (les thématiques, la question de l'actualité, le stratégique ou l'opérationnel...) et la forme (le format, la durée, la périodicité...).

À partir de ces séances ont été entérinés le fonctionnement et l'organisation différente selon le format qui suit :

► **Un CoDir élargi :** Une fois par mois (le lundi) autour de 3 thématiques : un sujet d'actualité, un sujet de fond ou problématique et un sujet RH management,

► **Des séances de co-développement ou coaching collectif (1) :** Une fois par mois (le lundi) autour de sujets à partager : évaluation, réseau social, interventions des services techniques...

► Un CoDir restreint tous les 15 jours

Dans le cadre de l'animation du CoDir, le séminaire de rentrée (septembre 2013) a permis d'aborder la notion de sociocratie, comme mode de gouvernance d'une organisation. Son fondement moderne est issu des théories systémiques. L'objectif premier est de développer la coresponsabilisation des acteurs et de mettre le pouvoir de l'intelligence collective au service du succès de l'organisation.

Enfin une formation de deux jours sur la « process communication » a été dispensée aux 18 cadres et membres du CoDir. Basée sur les réflexions et le travail de Taïbi KAHLER, la process communication vise à faciliter les échanges entre les personnes, dans les situations de communication les plus courantes, notamment en entreprise.



2 Agents

12 330 € Investissement

154 514 € Fonctionnement

«Sécuriser l'envoi des dossiers du Conseil Municipal était l'objectif pour 2013. Outre le respect des exigences réglementaires, cette dématérialisation s'inscrit dans une double démarche de simplification et d'optimisation des coûts de gestion de la collectivité et ce dans le respect du développement durable. Fini les ramettes de papier, les milliers de photocopies annuelles et la mise sous pli!

La télétransmission s'effectue en lien avec l'application CDC FAST Elus de la Caisse des Dépôts et Consignations. Après l'attribution d'une tablette Ipad et la participation à deux sessions de formation, les 35 élus de l'assemblée délibérante ont pu télécharger leur premier dossier pour la séance du 19 mars 2013. Ils ont tous répondu positivement à ce projet, en dépit d'une grande disparité des profils et des niveaux de culture informatique. Prochaine étape, élargir l'utilisation de cet outil pour des réunions, commissions et autres missions qui incombent aux élus ».

Myriam GUERRERO
Rédacteur territorial chef



ÉLABORER ET ASSURER LA PRODUCTION DES ACTES RÉGLEMENTAIRES DE LA COLLECTIVITÉ

- > Assister le Directeur Général des Services dans l'accomplissement de ses missions et être l'interface avec les pôles et services de la commune.
- > Gérer le Conseil Municipal (préparation des séances, rédaction des délibérations, des procès-verbaux etc.).
- > Gérer les actes juridiques de la commune: affichage, envoi en Préfecture, tenue des registres réglementaires.
- > Traiter le courrier (arrivée et départ) et assurer la liaison avec les différents pôles et services de la ville.
- > Suivre les conventions passées avec les associations et les relations entretenues avec elles, instruire les autorisations de taxis et les dérogations au repos dominical.
- > Gérer les contrats d'assurance et effectuer les déclarations de sinistre.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'actes

3 028 (c/2 948 en 2012)

Nombre de recours gracieux

6 (c/8 en 2012)

Nombre de recours contentieux :

8 (c/5 en 2012) dont 6 concernent le même dossier

Contentieux en cours :

11 (c/5 en 2012)
et 2 décisions devenues définitives

Nombre de sinistres déclarés (tous risques confondus) :

38 (stabilité depuis 2011)

Les réalisations du secrétariat général sont principalement au nombre de deux :

1. La dématérialisation des séances du conseil municipal :

Dans le cadre des objectifs de modernisation de l'organisation municipale, la dématérialisation complète des séances du conseil municipal est intervenue à l'été 2013. En phase d'expérimentation, le conseil municipal du mois de mars était resté sous deux formats (numérique et papier), avant de passer intégralement en format numérique au mois de juin.

35 tablettes numériques ont été acquises, ainsi qu'un progiciel dédié. Deux séances de formation se sont tenues au début du mois de mars. La première avait pour objectif de faire découvrir le fonctionnement même de la tablette, la seconde l'application dédiée relative au conseil municipal.

Les convocations, les notes de synthèse et leurs annexes, les comptes-rendus sont donc adressés dorénavant sous forme dématérialisée, à l'adresse email de chaque élu. Sur un portail internet dédié, accessible d'un PC, ou par le biais d'une application dédiée, accessible depuis la tablette, les élus du

conseil municipal peuvent accéder à l'ensemble des pièces nécessaires au vote des délibérations.

La plate-forme CDC FAST utilisée pour cette dématérialisation a été créée par la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle est entièrement sécurisée et respecte le cadre légal. Les élus consultent à tout moment les pièces du conseil et peuvent les annoter.

La dématérialisation permet de réaliser de nombreuses économies : de papier (environ 40 ramettes de papier en moyenne et par conseil), frais d'impression (coût copie, usure du matériel de reproduction acheté par la commune...) et le temps/agent à la reproduction.

Il s'agit donc d'une démarche qui s'inscrit pleinement dans l'Agenda 21 de la commune. Le budget d'investissement est de 13 500 euros HT pour la partie matériel et 6 200 euros HT pour la partie logiciel (et formation interne).

2. Mise à jour régulière du guide de procédures :

Après avoir édité le premier guide de la collectivité, une mise à jour régulière du classeur est assurée, pour une information toujours d'actualité.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Une réflexion à conduire sur le traitement du courrier et son suivi.
- > La mise en place du nouveau conseil municipal (renouvellement de l'assemblée en mars 2014).



Le réseau social interne mis en service en fin d'année 2013 a pour ambition première d'améliorer la communication transverse au sein des services. Expérimenté au départ sur un périmètre restreint (CoDir), cet outil a vocation à s'étendre à tous les services municipaux, mais également aux élus intéressés. Au-delà de la modernisation même de l'administration communale, c'est aussi une approche managériale nouvelle, avec un fonctionnement en mode projet.

bluekiwi

2 Agents

0 € Investissement

175 215 €

Fonctionnement

« J'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet territorial de développement durable a été reconnu « Agenda 21 local France », dans le cadre de la 7^{ème} session (...). Cette reconnaissance, prononcée pour 3 ans, me permet de souligner la qualité du projet porté et animé par votre territoire et de vous encourager à poursuivre votre démarche dans une dynamique d'amélioration continue ».

Courrier reçu du cabinet du 1^{er} ministre le 19 février 2013.

*Sandrine FAUCON
Attachée Territoriale*



INSCRIRE LA VILLE DU BOUSCAT DANS LES ENJEUX D'UN TERRITOIRE ET D'UNE SOCIÉTÉ DURABLE

- > Piloter la démarche Agenda 21 communal, en suivre les 17 objectifs et leur déclinaison en 52 actions concrètes.
- > Porter les projets structurants de la collectivité sur le développement durable (Bois du Bouscat, plan cyclable et plan d'éco-responsabilité).
- > Mettre en œuvre les actions A21 en pilotage du Pôle DD
- > Réaliser avec les Bouscatais des actions en faveur

de l'écocitoyenneté.

- > Assister, conseiller et appuyer les services municipaux dans la mise en œuvre d'actions de développement durable.
- > Mobiliser en continu la collectivité.
- > Animer la démarche sur le territoire (concertation, communication, manifestation) et la représenter en externe auprès des partenaires institutionnels et privés.

Nbre d'agents ayant participé à des réunions ou actions DD :
453

Nombre de citoyens engagés dans les actions DD :
1 334

Nbre de distinctions obtenues à l'échelle locale ou nationale en lien avec la démarche de Développement Durable : 1

Labellisation de notre démarche et nos actions par le ministère en charge de l'écologie, en février 2013. L'Agenda 21 est donc reconnu Agenda 21 local France. C'est un gage de qualité pour notre projet : une belle récompense et un encouragement à poursuivre et à toujours améliorer notre action pour intégrer les enjeux du DD.

Après 3 ans d'élaboration de la démarche en interne et avec les Bouscatais, l'Agenda 21 entre dans sa phase de mise en œuvre et de suivi. L'année 2013 a été consacrée à la réalisation des 18 actions pilotées par le Pôle, dont :

- L'aménagement du bois du Bouscat, espace nature de 5 ha.
- Le lancement du bilan carbone de la ville Patrimoine et Services (sensibilisation des services, collecte des données).
- La sensibilisation de 170 agents à la santé environnementale et au nettoyage écologique en vue de l'élaboration d'un marché public.
- La poursuite du plan cyclable innovant, avec l'aménagement de 2 nouveaux itinéraires, d'un quartier apaisé, de la signalisation « tourne au feu à droite ».
- La mobilisation continue des services sur les pratiques internes.

2013 a été l'année du renforcement des dispositifs d'écocitoyenneté sur la commune :

- Les permanences Info énergie et eau ont connu plus de succès.

- Le dispositif des ambassadeurs du vélo mené en partenariat avec la CUB et Unicités a notamment contribué à la sensibilisation des jeunes Bouscatais.
- Le rucher partagé du Bois du Bouscat a recruté ses Apiculteurs volontaires ; 37 Bouscatais qui gèrent un rucher de façon collective et dans le respect de la biodiversité.

La visibilité sur la démarche a été renforcée. Un classeur répertoriant les 52 actions 2012/2015 a été communiqué en interne, auprès des acteurs locaux et des Bouscatais.

Pour la 1^{ère} année, un rapport de développement durable a été élaboré. Non obligatoire pour la Mairie, il a pour objectif de faire un bilan des actions engagées en faveur du Développement durable et de dresser une perspective des engagements à venir. Comme chaque année, le Pôle DD a piloté l'organisation des manifestations communales emblématiques comme la 4^{ème} Fête des Jardins. Les 13 et 14 avril, plus de 8 000 visiteurs se sont retrouvés au parc de l'Ermitage pour passer au système DD. Début avril, la semaine du DD a traité du thème de l'alimentation lors de la soirée Agenda 21.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Adoption du plan d'actions Bilan carbone Patrimoine et services.
- > Lancement du plan de déplacement d'administration (PDA).
- > Animation du bois du Bouscat ainsi que sa labellisation en refuge avifaune et le développement de sa signalétique.
- > Mise en œuvre du nettoyage écologique des locaux.
- > Concertation autour de l'entrée jardinée du Champ de course.



Ouverture du bois du Bouscat - 28 juin 2013 – Action phare de l'A21 (n°2)
Ancré dès sa conception dans les enjeux du développement durable, le Bois du Bouscat invite les visiteurs au respect de sa biodiversité. Des espèces de batraciens et de reptiles protégées au niveau européen, un écosystème boisé et humide composé d'essences notables, inscrit dans une gestion écologique. Après 3 ans de conception et de chantier, le Bois du Bouscat devient un lieu de promenade et de pédagogie, entre nature et culture, au sein duquel des projets collectifs voient le jour : Le rucher partagé du bois et l'entrée jardinée du champ de course.



L'OPÉRATIONNEL

Culture, Associations, Animation

- > Animation
- > Associations
- > Culture
- > École de musique
- > Ermitage-Compostelle



2 Agents

0 € Investissement

275 051 € Fonctionnement

Cette année, le Marché de Noël nous a vraiment donné beaucoup de mal: retour de cette manifestation dans le parc de l'Ermitage et donc implantation nouvelle. Cela implique plus de travail de mise en place, plus de contraintes techniques, de temps de montage et de calage, le tout dans des sols détremés par la pluie. Mais quand je vois la queue au manège, ou pour monter dans la calèche, les gens qui flânent et qui reviennent, et surtout la joie des enfants à l'arrivée du Père Noël, je me dis que cela en valait vraiment la peine!

Éric Galan
Adjoint Technique 2^{ème} classe



ANIMER LA VILLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- > Proposer des projets d'animation pour la ville.
- > Solliciter des partenaires et des intervenants (artistes, créateurs d'art, commerçants ou tous prestataires nécessaires à l'organisation).
- > Organiser les animations et piloter les équipes en assurant l'interface entre les différents services concernés.
- > Accueillir les participants qu'ils soient partenaires ou prestataires le jour de la manifestation.
- > Accompagner et apporter un soutien logistique à certaines animations associatives.

CHIFFRES CLÉS:

Nombre d'animations municipales:

10 (stable)

Coût annuel:

275 051 €/an

Public accueilli:

23 341 personnes

Temps consacré:

3 agents à mi-temps
et un cadre à 1/3 temps

Fête des Jardins : 13 et 14 avril 2013

Plus de 9 000 personnes sont venues dans le parc de l'Ermitage. Achats de plantes, conseils en jardinage éco-responsables, animations et spectacles pour les enfants, ateliers d'art créatif autour du jardin,... de multiples activités étaient ainsi proposées aux Bouscatais venus en famille.

Nocturne Cycliste le 5 juin 2013

Plus de 500 personnes sont venues encourager les coureurs et animer le quartier le temps d'une soirée.

Les animations en extérieur : un challenge de tous les instants.

Que ce soit pour la Fête de la Musique ou pour le samedi du Repas des Rues, les intempéries nous ont obligés à modifier l'organisation de ces manifestations. Cela veut dire communiquer avec les services techniques les décisions prises à chaque instant, déceler un nouveau lieu pouvant accueillir la manifestation en toute sécurité, appeler les participants et/ou les prestataires pour leur soumettre les nouvelles directives, informer le public de ce changement de dernière minute... Pour la fête de la musique, la réactivité des services municipaux a permis de maintenir cette soirée.

Près de 2000 personnes sont venues danser aux sons de la musique méditerranéenne. Pour les repas

de rues, la salle de l'Ermitage, les salles du Carré à la Chêneraie, les halls des écoles, les garages, les maisons... ont accueilli 27 des 30 repas prévus ce 14 septembre 2013. Malgré toutes ces contraintes, ces deux soirées ont été pleinement réussies au vu de la fréquentation du public.

Autre point fort de l'année : La Fête du 14 juillet

Cette soirée très festive est l'une des plus appréciées des Bouscatais. Même si cette manifestation demande moins de travail en infrastructure, elle reste celle qui exige le plus de vigilance en termes de sécurité à cause de l'installation et des tirs du Feu d'artifice. Sur la Plaine des Écus, près de 2 500 personnes ont dansé au son de l'orchestre et se sont émerveillées à la vue des fusées multicolores.

Marché de Noël 13, 14 et 15 décembre 2013

L'édition 2013 du Marché de Noël s'est déroulée dans le parc de l'Ermitage. Près de 5 000 personnes sont venues pendant le week-end visiter les stands d'artisanat d'art et goûter aux produits du terroir proposés par les 45 exposants présents sur cette manifestation. Les enfants ont pu profiter de ces journées pour faire du manège, des promenades en calèche, assister au spectacle de Guignol,... cette manifestation très conviviale a clôturé les animations de l'année.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Innover, fédérer les projets associatifs en lien avec l'animation de la ville.
- > En faire autant, sinon plus avec autant sinon moins de budget.



Les 10 animations municipales proposées en 2013 représentent 13,5 jours de festivités offerts aux Bouscatais, mais en réalité 26 journées d'activité municipale du montage au démontage de l'événement et nécessitent l'implication de 25 personnels municipaux tout au long de l'année. Les manifestations les plus importantes, demandent quant à elles plusieurs mois de préparation. 5 personnes sont chargées de contacter toutes personnes nécessaires au bon déroulement des manifestations...

1 Agent

35 000 € Investissement

426 142 € Fonctionnement

Le contact en continu avec les responsables des associations m'a fait découvrir des gens passionnés, disponibles et volontaires, toujours prêts à s'investir et pour qui donner est un art qu'ils exercent sans retenue. Le même enthousiasme anime ces bénévoles lorsqu'ils s'investissent sur de nombreuses manifestations municipales.

C'est toujours avec plaisir que je les retrouve lors de ces moments conviviaux qui rythment les saisons au Bouscat.

Martine Roux

Adjointe Administrative Principal de 1^{ère} classe



COORDONNER LA VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

- > Identifier les associations, suivre leur évolution, connaître les membres de leur bureau en vue de la réactualisation du guide des associations.
- > Mailler le territoire par la connaissance des associations.
- > Suivre les demandes des associations en termes de mise à disposition de locaux ou d'aides ponctuelles.

- > Instruire, analyser et suivre les demandes de subventions.
- > Dynamiser le tissu associatif, mettre en réseau et inciter aux mutualisations.
- > Organiser et mettre en place des événements fédérant les associations.

CHIFFRES CLÉS :

Montant des subventions versées tous services confondus :

1 489 035 €

Nbre d'associations suivies :

141 dont 113 bouscataises

Subventions financières ou prêts de locaux :

107 associations

dont 76 bouscataises

Le service s'attache à faire évoluer les relations inter-associatives par le maintien de rencontres favorisant les moments de formations, de convivialité et d'échanges. Des nouveaux thèmes traités, dans des lieux d'interventions toujours différents, participent au renforcement de la dynamique associative municipale.

Ces rencontres régulières sont appréciées par le monde associatif :

- « Le Rendez-vous des Présidents », soirée sur thèmes variés.
- « Atelier-Formation ».

Par ailleurs, 3 moments forts en collaboration avec les associations municipales sont venus animer la Ville :

Le Pique-Nique des Bénévoles sur le thème « bleu et blanc » 18 juin 2013

2^{ème} édition totalement réussie et pourtant...

La pluie n'a pas permis d'organiser le dîner « sur l'herbe » tel que prévu au Parc de La Chêneraie. Plus d'une centaine de bénévoles se sont donc retrouvés dans la salle du Carré.

Le Rendez-vous des Artistes sur la place 1^{er} juin 2013

Le samedi 1^{er} juin, sur la Place Gambetta, les artistes du Bouscat et d'ailleurs se sont retrouvés pour un moment convivial et spontané. Chacun amène son matériel (chevalet, parasol, pique-nique...), une journée de rencontres au cours de laquelle les artistes créent sur place, montrent leur savoir-faire et informent ainsi les passants de la richesse et de la variété des ateliers d'art créatif proposés par les associations bouscataises. Cette manifestation n'est pas réservée uniquement aux associations, elle est ouverte au grand public, tout artiste ou « peintre du dimanche » peut s'y associer.

Salon de la Vie Locale 20 septembre 2013

Avec l'objectif de présenter aux Bouscatais, les services municipaux, les services publics et parapublics ainsi que les principales associations, le Salon de la Vie Locale est un moment convivial d'échanges et d'informations qui, le temps d'une soirée, propose chaque année un éventail très complet des activités proposées sur le territoire communal et facilite les démarches administratives.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Mise en place du Conseil Local de la Vie Associative.
- > Développer les projets inter-associatifs.
- > Sensibiliser les associations au développement durable et mettre en place une charte des « Valeurs partagées ».



Le Téléthon 2013, « une forte mobilisation des associations ». Beaucoup d'initiatives et de nouveautés pour réussir le défi de l'année et apporter 8 053,27 € à l'AFM. Etaient proposés aux Bouscatais, un grand loto réunissant 230 personnes, deux boms pour les enfants, une soirée repas de 250 convives avec défilé de mode et karaoké.

2 Agents

0 € Investissement

324 392 € Fonctionnement

Un moment particulier dans la saison culturelle, c'est le Salon du Livre Jeunesse. Travailler avec l'équipe de la Médiathèque est toujours une expérience enrichissante et sympathique. Organiser le salon, l'implantation des éditeurs, des ateliers, établir la programmation des contes et des lectures théâtralisées, « peaufiner » l'accueil des auteurs et préparer ces rencontres reste un plaisir grandissant d'année en année. Enfin, après avoir recueilli les témoignages des visiteurs, enjoués, les bras chargés de livres dédicacés, mais frustrés de n'avoir pu participer à tous les ateliers, je me dis : Vivement l'année prochaine!

Laurence Dubuc
Adjointe Administrative 1^{ère} classe



ORGANISER CHAQUE ANNÉE UNE SAISON CULTURELLE ÉCLECTIQUE

- > Pérenniser la qualité et la variété des spectacles de la saison culturelle municipale.
- > Suivre les dossiers et les contrats des artistes, organiser leur venue, gérer le cas échéant les hébergements, les repas et les transferts locaux.
- > Organiser des cycles de conférences.
- > Organiser des expositions et des salons (salon de la création et participation à la mise en place du Salon du Livre Jeunesse).
- > Organiser et mettre en place des animations musicales pour les scolaires en lien avec l'école municipale de musique.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de spectacles :
30 (27 en 2012)

Nbre de spectacles gratuits :
11 (9 en 2012)

Public accueilli dans le cadre de l'action culturelle :
21 330 (18 099 en 2012)

Coût annuel de la politique culturelle, tous services confondus :
1 346 058 €

Soit coût /fréquentation :
63,11€

Soit coût/habitant :
56,72€

Plus que toute autre année, la saison culturelle 2013 a vu un panel de tête d'affiche fouler la scène de la salle de l'Ermitage que ce soit en danse, en théâtre ou en musique: Alexandre Brasseur, Delphine Depardieu, Alain Souchon, Francis Perrin, Didier Théron, François-Xavier Demaison, Francis Huster, Alexandra Lamy, Roger Dumas, Michel Jonasz...

La qualité et la diversité de ces spectacles, la renommée de ces artistes a attiré plus de 4 800 personnes. À ceux-ci s'ajoutent les spectateurs des Mercredis des tout-petits, des conférences et des concerts de l'École de Musique.

Les Salons du Livre Jeunesse et de la Création, dont la réputation s'étend désormais au-delà des limites de l'agglomération ont une fréquentation en constante progression et ont attiré cette année près de 5 000 visiteurs.

Cette saison a aussi été l'occasion de multiplier

et renforcer les partenariats de toute sorte, que ce soit avec des associations bouscataises (Chœur Pizzicati), ou des organismes culturels (le Conservatoire de Bordeaux, l'IDDAC, l'Opéra de Bordeaux, la DRAC, Cap Sciences)...

Avec la librairie Mollat, le cycle de conférences initié en 2012 a pris toute sa place dans la programmation culturelle.

Enfin, la salle de la rotonde a accueilli en octobre durant une semaine l'exposition du peintre Pierre Malrieux, artiste local mais de notoriété internationale. Le public a ainsi pu découvrir pendant deux semaines quelques œuvres du maître.

Entre expos, conférences, pièces, concerts ou spectacles pour enfants, la programmation culturelle 2013 a gagné son pari d'être tout à la fois séduisante, éclectique et accessible à chacun.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Dans le cadre des rendez-vous du Lundi, conforter les rencontres littéraires mais proposer aussi d'autres conférences sur des thématiques spécifiques.
- > Maintenir une programmation culturelle diversifiée et de qualité.
- > Conforter les partenariats déjà établis et développer de nouveaux contacts aussi bien pour le Salon du Livre que pour la programmation culturelle et artistique de la ville.



Sur 20 spectacles vivants de la saison culturelle 2013, 11 ont affiché complets. Les concerts proposés par l'école municipale de musique attirent, par la qualité des musiciens en herbe, des spectateurs de plus en plus nombreux. Les concerts ou auditions à l'Ermitage et les moments musicaux proposés à l'auditorium de l'École de Musique ont accueilli près de 1500 personnes.

23 Agents

7 467 € Investissement

586 885 € Fonctionnement

Fraîchement arrivé à l'école Municipale du Bouscat en tant que professeur de guitare, je découvre une équipe pédagogique qui a su m'accueillir chaleureusement. Lors de la première réunion, je vois vite l'efficacité de notre secrétaire et me sens très vite rassuré. Les idées, les projets, les éventuelles collaborations pour les différents élèves, pour le concert des professeurs, les relations avec le public, tout fuse à cent à l'heure. Je me retrouve dans une marmite artistique où la pratique musicale et pédagogique est à l'honneur. Tout ceci promet de bien belles choses pour la population et la vie culturelle de la Ville.

Thierry Guillermo
Assistant d'Enseignement Artistique



DÉVELOPPER UNE OREILLE ET UNE PRATIQUE MUSICALE

- > Former et dispenser des cours pour une pratique musicale (formation musicale et instruments, pratique d'ensemble).
- > Développer et accompagner les pratiques amateurs dans différents courants musicaux.
- > Participer aux animations mises en place par la ville.
- > Participer au programme CHAM (Classe à Horaires Aménagés en Musique) en partenariat avec l'Education Nationale (Collège Jean-Moulin).
- > Développer des pratiques d'ensemble (organisation de concerts).

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'élèves :

352 (328 en 2012)

Nombre de professeurs :

20 enseignants diplômés

Coût élève :

1 683,72€/an (1 686 €/an en 2012)

Recettes 2013 :

67 435,26 € (64 677 € en 2012)

Taux de réussite aux examens départementaux :

99 % (20 élèves présentés, 19 reçus)

L'école de musique est un lieu où les apprentissages se côtoient et se croisent. Nos élèves - les plus jeunes et les moins jeunes - ont l'opportunité de découvrir et de pratiquer différents instruments - les plus connus et les moins connus - dans un esprit d'ouverture, à travers les époques et les styles. Fréquenter les cours individuels et collectifs qui sont proposés et participer aux différentes activités et manifestations de l'école - répétitions, ensembles, orchestres, animations, auditions, concerts - est la meilleure manière de pratiquer la musique de manière vivante et plaisante tout en gardant, en ligne de mire, l'objectif de toujours progresser dans un apprentissage exigeant.

En 2013, grande nouveauté, pour l'école de musique qui, durant toute l'année scolaire, a accueilli une classe à horaires aménagés en musique (C.H.A.M) du collège Jean Moulin.

Le bilan pour cette première 6^{ème} est plus que positif. Cette classe a très vite trouvé une dynamique de groupe et une ambiance joyeuse et stimulante s'est installée au long de l'année. En cours de formation

musicale le programme de 2^{ème} année est déjà entamé, en cours d'ensemble, le professeur a su trouver un équilibre malgré les 6 pianistes inscrits dans la classe. Les professeurs d'instruments sont en général très satisfaits du travail et des résultats.

À la rentrée 2013, c'est une deuxième classe CHAM qui est venue compléter la 1^{ère} faisant un total de 25 élèves.

En mars 2013, l'orchestre à cordes junior et l'Orchestrarmonico ont donné un concert enrichi des élèves de l'école de Bruges. Le printemps pianistique a permis de voir « fleurir » des élèves en piano bien prometteurs. Parents et futurs élèves ont été très nombreux à participer à la journée « portes ouvertes » de l'école de musique qui a suscité de nouvelles inscriptions. Enfin deux grands moments pour l'école furent le concert des professeurs clôturé d'une parodie nuptiale des plus comiques d'une part et d'une audition d'élèves d'autre part, avec une harmonie junior dynamique et bien étoffée et de l'ensemble des 3 T (trompette, tuba, trombone) qui a remporté un franc succès.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Réflexion et collaboration autour des nouveaux rythmes scolaires.
- > Projet d'un concert réunissant jazz et harmonie.
- > Ouverture d'une troisième classe CHAM.
- > Pérenniser l'enrichissement de la documentation musicale et du fond instrumental.



Dès cette première année, les élèves de la Classe à Horaires Aménagés Musique ont participé avec le Choeur Pizzicatti à deux concerts à Gensac (33) et à l'Eglise Sainte Clotilde du Bouscat ainsi qu'aux auditions d'élèves et à la fête de la musique au Parc de la Chêneraie.

9 Agents

37 048 € Investissement

345 811 € Fonctionnement

Être agent d'accueil, c'est être à l'écoute des gens, savoir les écouter et répondre à leurs demandes.

Mon poste me permet de côtoyer différents publics : le monde associatif, le monde du spectacle sans oublier les usagers bouscatais ou d'ailleurs qui viennent pour une demande de salle, de la billetterie ou simplement pour un renseignement. Il faut donc être réactif afin de répondre rapidement à chaque personne.

Ce qui me plaît le plus c'est la diversité de mon poste tant par toutes ses facettes que par le public que j'accueille!

Anne Seuve
Adjointe Administrative 1^{ère} classe



DÉVELOPPER LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- > Préparer et accueillir l'ensemble des spectacles de la saison culturelle.
- > Assurer la billetterie de la saison culturelle, délivrer les abonnements.
- > Gérer le planning et préparer les salles municipales pour

- les associations, les Bouscatais et les non Bouscatais.
- > Participer à la mise en œuvre des manifestations organisées par la mairie : réunions publiques, séminaires, animations.
- > Soutenir logistiquement les associations de la ville dans l'organisation de leurs manifestations (tables, chaises, tentes...).

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'attributions de salles aux associations :

1 750 attributions (99.55 % de demandes satisfaites) ce qui représente 87,72 % des demandes totales d'occupation de salle.

Nombre d'attributions « privées » :

245 attributions (soit 81.40 % de demandes satisfaites) ce qui représente 12.28 % des demandes totales de salles.

Recette 2013 :

18 034,15 € (16 294 € en 2012)

Le service, dans sa mission de gestionnaire des salles municipales, coordonne l'occupation de plusieurs sites : l'Ermitage-Compostelle, les salles du Carré, la maison de quartier « Albert Angevin », la maison de quartier de la Providence.

Pour ce faire, l'équipe est composée de 9 personnes dont un cadre, 2 agents en charge de l'entretien et de la réalisation des cocktails, 2 agents pour la technique des différentes manifestations « Mairie ou associatives » (Sonorisation, éclairage, mise en place des décors), 3 agents de manutention pour l'agencement des différentes salles et 1 agent d'accueil.

Les horaires de travail des agents dépendent directement de l'activité des salles, dont l'amplitude horaire d'occupation proposée est de 8h à 2h du matin. Pour ce faire, parmi les 9 agents du service, 3

assurent à tour de rôle une permanence les soirées et les week-ends.

Afin de maintenir les lieux en bon état, des travaux d'entretien sont réalisés régulièrement tout au long de l'année. Pour l'amélioration de l'accueil et le confort des usagers, des films de protection solaire ont été posés en 2013 sur les vitres du hall de l'Ermitage-Compostelle, ainsi que des stores dans les salons du rez-de-chaussée.

Les travaux se poursuivront en 2014, les fenêtres des salles de réunion à l'étage seront équipées des mêmes stores.

Pour répondre au besoin de modernisation de la billetterie des spectacles de la saison culturelle, un système de réservation par Internet a été mis en place courant 2013.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Poursuite des travaux d'installation de stores (salles de réunion à l'étage).
- > Revoir la fiche de demande de salle municipale pour le grand public et pour les associations.



En 2013, un travail sur la planification des emplois du temps du service a été engagé. L'étude des demandes et des horaires d'occupation des salles a conditionné les emplois du temps et les tâches de chacun. Chaque semaine, un emploi du temps est alors proposé par le responsable du service qui veille notamment au respect des temps de repos des agents.



L'OPÉRATIONNEL

Médiathèque

- > Archives, Documentation
- > Médiathèque



0,5 Agents

0 € Investissement

34 726 € Fonctionnement

« La Journée professionnelle « Littérature jeunesse et multilinguisme » s'est déroulée pour la première fois durant toute une journée, en ouverture du 12^{ème} Salon du livre jeunesse. Sa conception et sa mise en œuvre ont permis de développer de nouveaux partenariats avec des acteurs du livre et de la lecture (IUT métiers du livre, librairies et éditeurs bordelais), avec des institutions publiques culturelles européennes présentes à Bordeaux (Institut Cervantès, Institut Goethe) mais également avec des établissements scolaires de la CUB tels que « Bordeaux International School ».

David ALLER
Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe



GARDER L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

- > Collecter et gérer les documents produits par les services municipaux (collecte, tri, classement, indexation, saisie informatique, élimination) ou de personnes privées ayant confié leurs archives à la Ville du Bouscat.
- > Accueillir le public et l'aider à orienter dans les fonds conservés, permettre la consultation des archives par tous.
- > Mise en valeur : expositions, publications ayant pour but de faire connaître les fonds conservés.
- > Assurer le suivi des abonnements professionnels et la diffusion de l'information liée à l'activité et à l'actualité juridique des collectivités territoriales.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de communications sur place et à distance : 43

Nombre total de mètres d'archives : 205,50 ml

Le service Archives-Documentation est un service ouvert aux services municipaux et au public. Ses missions sont regroupées en 2 secteurs d'activités :

- Les archives : conservent et gèrent les documents produits par les services municipaux dans une salle équipée de rayonnages mobiles d'une capacité de 250 mètres.
- La documentation : assure le suivi des abonnements professionnels et la diffusion de l'information liée à l'activité et à l'actualité juridique des collectivités territoriales.

Conformément à ses missions, le service a procédé au tri et au classement des documents versés par tous les services municipaux ainsi qu'à des éliminations. Au total, 15,5 mètres linéaires ont été éliminés.

Il a intégré en outre plusieurs dons : le don d'une cloche de l'Institut d'Andorte datant de 1827, le don

d'un tableau et le don d'archives privées.

Le service a poursuivi le travail de numérisation et de reliure engagé depuis plusieurs années : 17 registres de l'État Civil (1858-1911) ont été numérisés. Les reliures de 5 registres de l'État Civil (1882-1903), de 4 registres du Comité de bienfaisance du Bouscat (1828-1943) ainsi que d'un registre du service cimetière (1926-1948) ont été restaurées.

Parmi les principales réalisations, il convient également de citer la conception et la mise en œuvre, dans le cadre du 12^{ème} salon du livre, d'une journée professionnelle consacrée à la « Littérature jeunesse et au multilinguisme » ainsi que le prêt de l'exposition Juan Ramon Jimenez à l'Institut Cervantès de Bordeaux en novembre et décembre et l'animation d'une conférence sur le Prix Nobel lors des manifestations organisées par l'Institut Cervantès.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Participer à la mise en place de la GED et à la définition du plan de classement.
- > Projet culturel : tracer des itinéraires culturels à travers la commune afin de mettre en valeur le patrimoine bâti ainsi que les vies de personnages.
- > Mise en œuvre d'une journée professionnelle « L'Art de l'illustration jeunesse : de l'image à l'imaginaire ».



Le service des Archives, en plus des versements administratifs, complète ses fonds par des dons d'archives privées contribuant à une meilleure connaissance de l'histoire de la commune. Ces dons peuvent prendre des formes variées. En 2013, le service a par exemple intégré le don d'une cloche de l'Institut d'Andorte datant de 1827 ainsi que le don d'un tableau.

6,5 Agents

107 444 € Investissement

234 079 € Fonctionnement

« La médiathèque propose depuis 2012 des accueils spécifiques pour les professionnelles du Relais d'Assistantes Maternelles. Une fois par mois, nous organisons des séances découvertes autour de la littérature jeunesse et présentons nos dernières acquisitions de livres pour enfants et d'ouvrages documentaires sur le thème de la petite enfance. Des accueils libres sont également proposés le matin avec les tout-petits, afin de leur faire découvrir le lieu et les collections et de favoriser les échanges entre professionnelles. »

*Joëlle Antigny
Adjointe du patrimoine de 2^{ème} classe*



PROMOUVOIR LE LIVRE ET LA LECTURE, FAVORISER L'ACCÈS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- > Constituer et mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisirs.
- > Promouvoir, entretenir et développer la lecture auprès de tous les publics, jeune et adulte.
- > Garantir à tous l'accès aux nouveaux supports de l'information et assurer la formation des usagers à l'utilisation de ces outils.
- > Mener des actions hors les murs et mettre en œuvre des stratégies pour aller au-devant de nouveaux publics.
- > Participer à la formation initiale et continue à tous les âges, soutenir l'auto-formation.
- > Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle locale et nationale.

CHIFFRES CLÉS :

Collections :

24 000

Lecteurs actifs :

2 059

Nbre de collectivités inscrites :

100

Nombre de prêts :

54 758

Fréquentation de l'espace multimédia :

956 séances individuelles d'initiation à la bureautique et à Internet

Nbre d'accueils de classes et de structures petite enfance :

140

Chaque semaine, la médiathèque a ouvert ses portes à de nombreux publics (structures petite enfance de la Ville, aux assistantes maternelles du RAM) Ces rencontres ont été l'occasion de faire découvrir le lieu bibliothèque, d'éveiller la curiosité des tout-petits et de favoriser l'autonomie du jeune lecteur. Au total, 140 accueils de classes et de structures petite enfance ont été réalisés. 60 enfants des ALSH de la Ville ont été accueillis à l'espace multimédia pour des ateliers, le mercredi après-midi ou durant les vacances scolaires.

En mai 2013, l'espace multimédia de la médiathèque a conçu et mis en ligne sur le site Internet de la mairie une sitotheque « Entre livre et numérique ». Cette sélection de sites et de ressources en ligne s'adresse à tous les publics.

La médiathèque a participé, en collaboration avec d'autres services (notamment le Centre Technique Municipal), à la mise en place et au suivi du projet « Boîtes à lire ».

Grâce à l'enrichissement du fond de DVD et des collections multimédia, la médiathèque a pu procéder à l'élargissement des modalités d'emprunt. Ainsi, depuis 2013, les lecteurs peuvent emprunter à domicile 5 livres + 1 DVD + 1 DVD-ROM pour 3 semaines.

En matière d'actions culturelles, le service a participé activement à la préparation et à la mise en œuvre de la 12^{ème} édition du salon du livre jeunesse consacrée au thème du voyage. Les bibliothécaires ont animé dans le cadre de cette manifestation des ateliers multimédia, des ateliers kamishibai, des séances d'histoires pour tout-petits. La médiathèque a également proposé une animation jeune public dans le cadre des Journées Petite Enfance, accueilli le Ludotour de l'association Ricochet, organisé une projection suivie d'une rencontre-débat dans le cadre du Mois du film documentaire. L'espace multimédia a par ailleurs consacré une semaine d'animations aux jeux vidéo et développé des liens, pour la réalisation de cette action « Bib'invaders », avec le BIJ, LABCEFG, Ricochet et JLN.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Démarrage de la construction de la médiathèque et de la MVEA.
- > Dématérialisation des lettres de rappel et de relance.
- > Préparation des fonds documentaires de la future médiathèque et rédaction d'une charte des collections.
- > Mise en place d'ateliers d'écriture pour les adultes, création d'un fond de livres sonores.
- > Projet de coopération documentaire avec la bibliothèque de la Ville de Bordeaux.



Accessible depuis le site de la Ville, la sitotheque « Entre livre et numérique » permet aux usagers d'accéder à une sélection de sites et de ressources électroniques gratuites pour tous les âges (e-book, musique, livres audio, jeux, etc), à une revue de presse, à des tutoriels en informatique... Elle est également un outil de valorisation des collections de la médiathèque avec ses rubriques consacrées aux livres, aux DVD et aux coups de cœur des bibliothécaires.

L'OPÉRATIONNEL

Social

- > Centre Communal D'action Sociale
- > Petite Enfance
- > Pôle Sénior/Dépendance



8 Agents

31 734 € Investissement

430 456 € Fonctionnement

Le CCAS assure le suivi social des personnes retraitées, l'aide à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes et des aides sociales facultatives. Comme les années précédentes, 2013 est marquée par une importante augmentation des aides aux familles restauration scolaire, ALSH, aides au logement, aux assurances... Cette action du CCAS reste primordiale dans un contexte de fragilité économique qui s'accroît. De même, l'accompagnement social des personnes retraitées nécessite des moyens renforcés et à long terme.

Michèle BOUCAU
Directrice territoriale



ACCOMPAGNER VERS L'INSERTION ET MAINTENIR L'AUTONOMIE

- > Mener une action de prévention et de développement social.
- > Participer aux dispositifs d'aides sociales légales et d'insertion professionnelle.
- > Concourir à l'insertion par l'emploi avec un référent PLIE à temps plein.
- > Apporter une aide financière facultative aux Bouscatsais, sur demande d'un travailleur social.
- > Participer aux délivrances, renouvellements et rechargements des cartes de transports sur critères sociaux.
- > Assurer le maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes : 2 services d'aide à domicile (budget autonome, SAD) et un service portage de repas à domicile.

BUDGET CCAS

Investissement : 31 734 €

Budget CCAS Fonctionnement :
439 883 €

Aides légales : 142 dossiers
dont au titre du handicap : 14 %
Dont Obligations alimentaires et entrées EHPAD : 91 %

Aides facultatives hors restauration et ALSH : 64 117 €
79 demandes = 23 229 €

Suivi social personnes retraitées :
326 rendez-vous dont 147 à domicile.

Aides/titres de transports :
1 129 bénéficiaires / 2 923 rechargements / 54 cartes sésame / 15 cartes horizon

Registre canicule : 27 inscrits

Le CCAS du Bouscat est un établissement public administratif géré par un Conseil d'Administration de 11 membres (6 élus et 5 membres issus de la société civile). Il s'est réuni 5 fois (37 délibérations).

Une commission permanente se réunit une fois par mois et examine les demandes d'aides facultatives : 79 demandes essentiellement aides à la restauration et accueil de loisirs et paiement partiel de factures d'énergie, de frais médicaux, d'assurances...

En complément, le CCAS anime une commission (CELEV) associant différents organismes et des associations caritatives locales qui ont attribué, au titre de 2013, plus de 2 560 € d'aides facultatives pour 19 demandes.

Le CCAS a procédé à 150 nouvelles inscriptions sur le contingent communal de logement social il a effectué 12 relogements et accordé 157 entretiens. La liste d'attente est importante (297) compte-tenu du faible taux de rotation sur les logements sociaux du Bouscat.

Au titre du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi)

74 dossiers sont en cours de suivi : 120 suivis dans l'année, 40 entrées, 28 refus d'entrées, 40 sorties dont 18 CDI ; 75 CDD, contrats aidés et intérim, 25 formations (remises à niveau, pré-qualification, qualification, contrat de professionnalisation).

Une activité en progression sur :

- Les aides légales concernant les entrées en établissement (surtout maisons de retraites) avec demande d'APA et obligations alimentaires.
- Les cartes de transports : bus et tram de la CUB, cartes Sésame et Horizon. Les rechargements et inscriptions générant beaucoup d'accueil physique au CCAS, surtout en fin de mois.

Répartition :

- 248 anciens combattants
- 606 demandeurs d'emploi
- 144 retraités
- 131 handicapés

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Relance de l'analyse des besoins sociaux.
- > Poursuite de la démarche qualité du SAD prestataire et de la professionnalisation des aides à domicile.
- > Projet de service.
- > Modernisation de l'organisation et des outils : nouveau logiciel RH (continuité des projets de la Ville).



La dématérialisation des procédures comptables et financières se poursuit en lien avec les services municipaux et le comptable. Le Schéma Directeur informatique (SDSI), mené en collaboration avec les services municipaux, va participer à la réorganisation des procédures, méthodes et générer de nouveaux outils de travail.

113 Agents

154 616 € Investissement

3 862 260 € Fonctionnement

« L'accueil de la petite enfance c'est favoriser la rencontre entre les familles et les professionnels, se donner les moyens de faire connaissance avec l'autre, mais aussi faire connaître nos structures et notre quotidien.

Au cœur de notre travail: l'enfant avec sa famille et la volonté d'étudier ensemble les besoins de chacun pour aboutir au meilleur équilibre possible.

Ecoute, tolérance et bienveillance sont nos priorités »

Pascale Capdeville

Directrice adjointe de la crèche familiale



RÉPONDRE QUALITATIVEMENT ET QUANTITATIVEMENT AUX BESOINS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS ET DES FAMILLES

- > Maintenir un équilibre satisfaisant de l'offre sur le territoire (27 places pour 100 enfants en accueil public).
- > Accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil.
- > Favoriser l'accès aux équipements municipaux au plus

- grand nombre de familles dans un esprit de mixité sociale.
- > Proposer aux familles des espaces conviviaux de rencontres et d'échanges autour des questions de parentalité.
- > Maintenir un observatoire permanent des besoins des familles en matière d'accueil de la petite enfance.

Capacité d'accueil en structure collective au Bouscat :

27 places pour 100 enfants de 0 à 3 ans.

Capacité d'accueil générale

d'accueil individuel: 28,7 places pour 100 enfants.

Occupation réelle des structures :

69.25 %

Occupation financière des

structures: 83 %

Nombre d'enfants en moyenne

par berceau: 1.34

Fréquentation ateliers par les

assistantes maternelles: 50 %

Nombre d'enfants ayant

fréquenté le LAPE: 45

Nombre d'adultes ayant

fréquenté le LAPE: 40

L'année 2013 c'est :

- Une année positive sur le plan gestionnaire : une hausse sensible de l'activité (+1 992 actes par rapport à 2013), cumulée à une augmentation notable de la PSU (prestation de service unique versée par la Caisse d'Allocations Familiales) a induit une nette augmentation des recettes pour la Ville.

L'effort le plus important est réalisé par l'accueil occasionnel Mosaïques qui a dépassé son propre record d'activité.

- Le premier anniversaire du LAPE qui avait déjà accueilli 42 enfants au 30 septembre 2013 et encore plus aujourd'hui. Ce service remporte un véritable succès auprès des familles.
- La création de 2 postes d'Éducatrices de Jeunes Enfants supplémentaires dans les crèches collectives, offrant une réelle plus-value qualitative dans les structures d'accueil.
- La conduite d'un diagnostic en matière d'accueil de la petite enfance, basé sur un questionnaire diffusé à toutes les familles ayant un enfant de moins de 3 ans. 58 % des familles concernées

ont répondu, rendant cette étude tout à fait représentative. Cette étude menée par un prestataire privé (BSA) a mis en évidence une réelle couverture des besoins recensés dans le domaine de l'accueil Petite-Enfance (tant sur le plan quantitatif que qualitatif).

Cette étude a été lancée en vue du futur projet d'éco-crèche qui viendra remplacer à terme la crèche de la Providence et permettra une légère augmentation de capacité.

- Le démarrage de la réflexion autour du projet « Eco-crèche 2016/2017 ».
- Une année de forte mobilisation de l'ensemble des professionnelles petite enfance dans toutes les structures sur les sujets suivants :
- La charte qualité d'accueil (en cours d'élaboration) : groupe de travail, matinées pédagogiques.
- Le soutien à la Parentalité (conférences).
- Une plus grande ouverture de nos accueils aux enfants porteurs de handicap.
- L'intégration de la crèche associative Trotte Menu sur le point unique d'inscription et dans la commission d'attribution des places.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > L'écriture du Projet Social et Éducatif Petite Enfance.
- > L'élaboration du projet d'établissement de la future Éco-crèche.
- > Les Journées Petite Enfance sur le thème de « la différence » avec l'organisation de tables rondes autour de « accueillir les enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire : enjeux, limites, représentations ».



En offrant 27 places d'accueil collectif pour 100 enfants de 0-3 ans, la Ville du Bouscat se situe 12 points au-dessus de la moyenne nationale (15,8 %). 98 % des familles qualifient de « très adaptée » (54 %) ou « adaptée » (44 %) la qualité de l'accueil dans les crèches du Bouscat (étude BSA 2013).

47,5 Agents

44 703 € Investissement

1 371 856 € Fonctionnement

Avec 30% de la population âgée de plus de 60 ans, la Ville du Bouscat a souhaité répondre aux besoins des retraités du territoire par la création d'un Pôle Séniors/Dépendance. Mon rôle est avant tout d'organiser 5 services du CCAS d'aides aux Séniors et les 2 foyers logements de la Ville autour d'une vision et de pratiques communes. L'amélioration de la qualité du service rendu à nos aînés, dans le respect de leurs choix de vie, est au cœur des préoccupations des services du Pôle.

*Chloé Gauthé
Attachée Territoriale*



LA POLITIQUE SÉNIORS EN ACTION

- > Prévenir la dépendance des personnes âgées à leur domicile ou en RPA par un accompagnement personnalisé.
- > Aider au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et soutenir leur entourage.
- > Assurer le suivi social de tous les Séniors quel que soit leur projet de vie.
- > Aider les Séniors dans leur vie quotidienne en leur proposant des services adaptés : portage de repas, aides à domicile,...
- > Proposer des lieux de vie adaptés : logements autonomes avec restauration collective et animations.
- > Proposer des moments d'échanges conviviaux et lutter contre l'isolement.

CHIFFRES CLÉS :

Services d'aide au maintien à domicile : 2 services d'aides à domicile et 1 service de portage de repas.

Accompagnement social des personnes âgées

1 travailleur social pour 144 personnes en suivis.

EHPA : 133 logements adaptés.

Nombre de repas servis dans les RPA : 19 300

Nombre de repas total (RPA et portage à domicile) : 25 767

Nombre d'entrées en RPA : 13

Animations : 3 temps forts annuels.

L'arrivée d'une coordinatrice a permis de concrétiser la création du Pôle Séniors/Dépendance. Ce pôle regroupe aujourd'hui l'ensemble des services de la Ville et du CCAS à destination des retraités bouscatais.

• Les services d'aides au maintien à domicile du CCAS Les services d'aides au maintien à domicile regroupent 2 services d'aide à domicile :

-1 service mandataire gérant les contrats entre 51 bénéficiaires et leurs aides à domicile. À la suite de nombreux décès et départs en maison de retraite, 29 bénéficiaires sont sortis en 2013.

-1 service prestataire qui met 31 agents sociaux du CCAS à disposition de 280 bénéficiaires. Avec plus de 42 520 heures d'aide, il poursuit sa démarche qualité impulsée par le Réseau Public D'Aide à Domicile depuis 2010.

Le portage de repas vient compléter l'offre des services d'aides à domicile auprès des plus dépendants. Il a assuré la livraison de près de 6 467 repas (5 587 en 2012). L'arrivée d'un nouvel agent à la tête de ce service et d'un nouveau prestataire de restauration permet d'envisager le développement de cette activité.

• L'accompagnement social des retraités du CCAS En cas de difficultés sociales, la Conseillère en Économie Sociale et Familiale du CCAS accompagne les personnes âgées dans leurs démarches. Elle a réalisé 360 visites à domicile pour le suivi, aider les Séniors dans la gestion budgétaire, les demandes d'aides financières,...

• L'animation Séniors du CCAS 2 repas festifs et 1 voyage dans le Médoc ont rassemblé cette année 757 personnes. Le CCAS a offert plus de 100 paniers garnis au plus isolés pour Noël. L'organisation de 2 jours d'animations lors de la semaine Bleue en octobre 2013 a rassemblé près de 197 personnes sur 2 jours et a permis l'émergence d'une réflexion autour de la politique gérontologique territoriale.

• Les foyers logements de la Mairie Les établissements de la commune proposent des logements et un service de restauration collectif sur 2 sites. Ils offrent la possibilité de participer à des animations comme la gymnastique douce, des lotos,.... Les bâtiments appartiennent à la SA HLM Logévie qui se charge de la gestion locative. La Ville assure la gestion de l'établissement et le service de restauration grâce à sa Directrice et ses 9 agents d'entretien et de restauration.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Réorganisation des services municipaux pour améliorer l'offre à l'usager : évolution du service mandataire, évaluation sociale globale, écriture des projets d'établissement,...
- > Élaboration de supports de communication et d'information adaptés aux usagers.
- > Convention de gestion partagée avec Logévie (refonte des conventions actuelles en séparant la partie locative et la partie médico-sociale).



La mise en route d'un diagnostic social pour la Ville en 2014 permettra de cerner au mieux les besoins des Séniors pour adapter l'offre de service proposée sur le territoire : coordination des acteurs locaux du secteur gérontologique, développement des animations pour retraités,...

Temps de l'enfant & Vie quotidienne

L'OPÉRATIONNEL

Jeunesse

- > Accueils périscolaires
- > Administration et accueil Jeunesse
- > ALSH
- > BIJ
- > Politiques contractuelles
- > Scolaire
- > Interventions multisports
- > Sports, Piscine municipale



17,5 Agents

0 € Investissement

511 903 € Fonctionnement

Je suis animatrice sur une école maternelle. J'assure l'animation des activités dans les temps de garderie matin et soir, la restauration, la sécurité des enfants, l'hygiène de confort tout en contribuant au respect du rythme de l'enfant.

La préparation des ateliers s'effectue en équipe, avec les ATSEM de l'école. Au-delà de l'animation, mon rôle est d'être un relais d'informations entre les enseignants, les ATSEM, les parents et les enfants.

Mon but c'est de faire plaisir aux enfants, qu'ils se sentent bien et heureux de venir à la garderie.

*Laure BERTHOMIEU
Adjointe d'Animation 2^{ème} classe*



ACCUEILLIR LES ENFANTS AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE ET LEUR PROPOSER DES ACTIVITÉS LUDIQUES

- > Proposer des activités ludiques et de détente en respectant le rythme de l'enfant et en prenant en compte les spécificités des maternelles et des élémentaires.
- > Favoriser le développement de l'autonomie et la socialisation

- des enfants.
- > Assurer le lien avec l'équipe enseignante.
- > Contribuer au lien parent-école, informer et dialoguer avec les familles.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'enfants inscrits (élémentaire et maternelle)

1 177 (c/1 297 en 2012)

Capacités d'accueil en élémentaire :

Centre 1 : 98

Centre 2 : 98

Jean Jaurès : 112

Lafon Féline : 84

Nombre d'heures d'accueil en élémentaire :

54 621h (c/54 135 en 2012)

Évolution de la fréquentation + 22% depuis 2008 :

(44 582h d'accueil en 2008

contre 54 621h en 2013

soit 10 039h supplémentaires

en 5 ans).

Les accueils périscolaires répondent aux besoins des familles sur les temps du matin, du midi et du soir, en dehors des temps scolaires. En lien avec les équipes enseignantes, ils sont souvent relais des questions d'école auprès des parents.

Une équipe d'animation diplômée (BAFD, BPJEPS, BAPAAT, BAFA) assure la qualité des activités proposées. La constitution des équipes avec des animateurs présents également sur les accueils de loisirs (les mercredis et vacances scolaires) permet une meilleure connaissance et un réel suivi des enfants. En maternelle, l'animateur référent est accompagné des ATSEM présentes au quotidien dans les classes.

En 2013, les garderies maternelles ont poursuivi leur partenariat avec l'association Ricochet sur l'initiation aux jeux.

Elles ont assuré une journée « portes ouvertes » aux familles pour la semaine petite enfance.

D'autres activités ont été proposées tels que les boudoirs avec les parents, les jeux de société surdimensionnés, les kermesses, les fêtes de Noël, les goûters et le spectacle de fin d'année commun à

toutes les maternelles, autour de la danse.

Les projets d'activités sont proposés de vacances à vacances. Les animatrices et les ATSEM préparent et animent des activités manuelles, sportives et culturelles : chant, danse, jeux, parcours, expression corporelle.

En élémentaire, les animateurs accueillent les enfants, les aident à commencer leur journée « en douceur », en étant à leur écoute. Les enfants s'installent, lisent, écoutent de la musique, jouent... il n'y a pas d'activités imposées. Chacun peut aller à son rythme. Les activités répondent aux besoins de détente des enfants et aux projets pédagogiques propres à chaque structure. Selon le choix des enfants, des animations multiples et variées, culturelles, d'expression, créatives... sont mises en place. Les activités sportives sont encadrées par des éducateurs sportifs municipaux.

Les enfants peuvent également faire leurs devoirs, assistés d'un animateur qui est là pour les guider, il ne s'agit pas d'un soutien scolaire. Il reste à la charge des parents de vérifier le travail scolaire de leur(s) enfant(s).

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Adaptation des activités des accueils périscolaires avec la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires
- > Concrétisation des activités par la représentation : spectacles, pièces de théâtre, expositions.



Les activités proposées après le temps scolaire et avant le temps d'accueil périscolaire, seront appelées Temps Éducatif Municipal (TEM). Les équipes ont travaillé sur un ensemble d'objectifs :

- Respect de l'enfant, son temps de repos et son rythme d'apprentissage.
- Acquisition d'un socle commun de connaissances.
- Équité sur le territoire avec les thématiques abordées, dans toutes les classes, pour tous les élèves inscrits.
- Pour chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

4 Agents

0 € Investissement

104 921 € Fonctionnement

Nous nous sommes lancés en début d'année dans la réalisation d'un guide des procédures pour le service. Une procédure est la manière de faire une activité, une mission. Elle contient le déroulement et le contenu des tâches à effectuer. C'est un outil pour les nouveaux agents, pour connaître et appliquer la procédure. Pour les collègues qui sont déjà en poste, c'est un support utile qui permet de rappeler les différentes étapes des missions de chacun. Nous travaillons à l'élaboration d'un guide des procédures que l'on pourrait partager avec les écoles (procédure incendie, évacuation, arrivée de nouveaux enfants, blessures...).

Chistine GUICHAOUA
Adjointe d'animation principale 2^{ème} classe



ASSURER L'ACCUEIL ET LA GESTION DES SERVICES JEUNESSE

- > Recevoir et informer les familles dont les enfants sont accueillis dans les établissements scolaires et de loisirs de la commune.
- > Proposer un guichet unique traitant l'ensemble des demandes administratives relatives à la jeunesse.
- > Réaliser les inscriptions et réinscriptions scolaires, périscolaires (restauration, accueil périscolaire, transport, études surveillées) et extrascolaires (accueils de loisirs).
- > Assurer le suivi des dossiers des familles et leur régularisation tout au long de l'année.
- > Participer au suivi de la facturation jeunesse, en lien avec le pôle finances.
- > Assurer la gestion administrative des services scolaire et d'animation.
- > Coordonner et traiter les demandes des différents services du pôle jeunesse.
- > Accompagner les projets des jeunes.
- > Participer et contribuer au développement du partenariat local sur le champ de la jeunesse.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de familles reçues :
environ 1 500

Nombre de dossiers d'inscriptions réalisés :
479 (c/389 en 2012)

Nombre de dossiers de réinscriptions réalisés :
1 204 (c/850 en 2012)

Le service administratif constitue le point ressource du pôle jeunesse. Il concentre et reçoit les demandes de l'ensemble des services du pôle qu'il est chargé de coordonner.

Chaque agent du service assure ainsi des missions polyvalentes et est également référent d'un champ d'action du pôle (affaires scolaires, périscolaire, interventions sportives, politiques contractuelles).

L'organisation initiée en 2012 s'est concrétisée en 2013 avec une réorganisation du service. La mise en place d'un planning d'accueil du public, permettant une meilleure répartition et gestion des différentes missions assurées par les agents du service, est pertinente et efficace.

Une réflexion a été menée sur le réaménagement spatial du service permettant de meilleures

conditions de travail avec un plus grand confort thermique et davantage de confidentialité pour les familles. Les travaux partiellement réalisés se poursuivront sur l'année 2014.

L'année 2013 a été marquée également par l'élaboration d'un guide des procédures regroupant et détaillant l'ensemble des missions et tâches des agents du service. Ce guide est un véritable support d'aide à la compréhension et à l'application des missions, il est en constante amélioration et est alimenté régulièrement.

Les agents du service ont reçu une formation générale à la lutte contre les discriminations, elle se poursuivra en 2014.

La dématérialisation des procédures de gestion de commandes a commencé en début d'année 2013.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Poursuite de la démarche qualité et de la charte d'accueil du public.
- > Simplification des démarches d'inscription et de réinscription scolaire, souci d'économie de papier et réflexion sur la dématérialisation des démarches administratives.
- > Mise en place d'un outil permettant de suivre le nbre de familles accueillies et le nombre d'appels téléphoniques reçus.
- > Étude de la carte famille.
- > Concrétisation de la démarche d'accueil au public: création d'un bureau d'accueil unique permettant l'accueil des familles dans de bonnes conditions et l'accès aux personnes à mobilité réduite.



Suite à la réorganisation du service et à une meilleure clarification et répartition des missions globales, chaque agent du service est référent d'une ou plusieurs écoles. Cette organisation est importante à la fois pour le renseignement des familles, pour le suivi des enfants, pour les démarches d'inscriptions et réinscriptions, mais également pour la facturation en fin de mois.

Accueils de Loisirs sans hébergement

22 Agents

161 802 € Investissement

1 026 683 € Fonctionnement

Le Club Nature a été créé cette année. Nous sommes deux animateurs référents. Concerné par les thématiques développement durable et de préservation de l'environnement, je me suis investi dans ce nouvel atelier afin d'organiser le club nature. Les enfants viennent s'inscrire volontairement, ils partent à l'aventure avec un kit d'outils: des jumelles, des loupes électroniques, des sacs à dos, un carnet nature dans lequel ils notent des informations. L'éducation à l'environnement n'est pas quelque chose de contraignant, c'est amusant pour les enfants, c'est important de l'amener de cette manière, les connaissances viennent d'eux. Je pose les questions, ils amènent les réponses ensemble.

*Pascal Giorgetti
Adjointe d'Animation de 2^{ème} classe*



CONCOURIR À LA SOCIALISATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

- > Accueillir des jeunes de milieux différents et créer une dynamique autour de l'enfance.
- > Proposer aux familles des espaces de vie au sein desquels les équipes d'animateurs mettent en place des projets d'animation.
- > Garantir la sécurité physique et affective des jeunes.
- > Travailler avec des partenaires locaux autour d'activités ou projets spécifiques.
- > Proposer des activités de loisirs, culturelles, artistiques, sportives, manuelles...
- > Participer à la socialisation et à l'autonomie des enfants.
- > Favoriser le lien avec les parents.

CHIFFRES CLÉS:

Nombre d'enfants inscrits:
1 356 (c/1 104 en 2012)

Capacités d'accueil:
Alsh 3-6 ans Chêneiraie: 90
Alsh 6-9 ans Chêneiraie: 108
Alsh Jean Jaurès: 112 (64 3/6 ans, 48 6/9 ans)
Alsh 10-12 ans: 35

Nombre d'heures d'accueil (de présence des enfants):
215 782 heures

Évolution de la fréquentation (en heures de présence):

Année 2012: 172 862
+25 % soit + 42 920 h ce qui justifie pleinement l'ouverture de l'alsh.

Les accueils de loisirs sont avant tout des lieux d'accueil où les notions de plaisir et de loisirs sont privilégiées.

Quelques intentions pédagogiques:

- L'apprentissage de la vie en collectivité et des règles inhérentes à la société.
- La socialisation et le respect.
- La sensibilisation au respect de l'environnement.

Au-delà du Club Nature, d'autres actions développement durable ont été menées sur l'année. L'achat d'un poulailler avec l'introduction de 2 poules dans le jardin de la Chêneiraie permet la réduction des déchets alimentaires et favorise les activités en lien avec les animaux, la biodiversité et le potager. (alsh 3-6 ans et 6-9 ans, Chêneiraie). Une ruche pédagogique a été réalisée sur l'alsh Jean Jaurès. Les enfants de l'alsh 10-12 ans ont pu découvrir l'environnement, de la commune au département, 6 séjours à vélo dont 2 totalement programmés par les enfants (« les séjours des enfants »).

Le partenariat avec l'ehpad les Balcons de Tivoli favorise le lien intergénérationnel avec l'enregistrement de contes, des histoires et de chansons des deux générations. Un partenariat a également vu le jour avec le salon du livre jeunesse autour des enregistrements de livres et illustrations sonores ainsi que la diffusion sur la radio RIG d'interviews d'écrivains et illustrateurs.

Les enfants ont pu travailler sur l'équilibre alimentaire et le plaisir de bien manger avec l'action: "bien dans son assiette, bien dans ses baskets!": ateliers cuisine, visite de la cuisine centrale, visite d'expositions à cap sciences. (alsh 10-12 ans).

Des échanges sont organisés sur le handicap et la sensibilisation aux différences avec l'Institut d'Éducation Moteur d'Eysines. (alsh 6-9 ans).

Depuis l'ouverture de l'ALSH Jean-Jaurès (en sept. 2012) les familles expriment le sentiment d'un accueil plus individualisé de l'enfant ainsi que la sensation de détente.

Les centres continuent de proposer des séjours permettant la découverte de l'environnement proche (Bassin d'Arcachon - Landes).

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Pérennisation des actions DD: ex: culture hivernale sous serre pour le potager. Création et mise en place de l'« Arb'récup ».
- > Projets autour de la photo et de la vidéo.
- > Projets culturels: mise en place de stages de théâtre, art de rue...
- > Initiation au Baby ping (alsh 3-6 ans).
- > Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.



Les travaux de la cour de l'ALSH 6-9 ans Chêneiraie:
La cour de l'alsh 6-9 ans a été totalement réaménagée en 2013. Les familles et les enfants ont pu exprimer leur surprise et contentement devant cette nouvelle cour.
Les animateurs sont eux aussi ravis de ce nouvel outil de travail qui, au-delà de l'espace de jeux, servira à la pratique de sports collectifs, parcours motricité, sport de glisse.

2 Agents

2 005 € Investissement

75 725 € Fonctionnement

Afin de répondre à la demande croissante des jeunes, nous proposons depuis le mois de décembre, des nouveaux ateliers d'orientation. C'est l'occasion d'accueillir des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} pour travailler avec eux sur l'orientation, la formation et leur futur métier. La nombreuse documentation et les logiciels d'orientation dont nous disposons au sein du BIJ leur fournissent l'occasion de réfléchir sur leur avenir. Les jeunes qui se déplacent avec le collège reviennent pour la plupart au BIJ individuellement.

L'accompagnement individuel avec une recherche plus poussée sur l'orientation est la réponse aux questionnements.

Audrey CALLUAUD
Animatrice territoriale



FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À L'AUTONOMIE ET À LA RESPONSABILITÉ

- > Accueillir, informer, conseiller dans les domaines de l'orientation et de la formation, du logement, de la santé, des droits, de l'emploi, des loisirs, des sports, des vacances.
- > Proposer des services adaptés aux besoins des jeunes : espace multimédia, espace santé, ateliers de recherche d'emploi, ateliers thématiques...
- > Animer des temps forts facilitant l'accès à l'information : forum santé, journées jeunesse et citoyenneté, opération sacs ados, opérations jobs d'été...
- > Accompagner les projets des jeunes.
- > Se maintenir dans une dynamique territoriale en faveur des jeunes.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de jeunes accueillis en 2013 : 4 244

Accueils individuels : 2 391
Accueils collectifs : 1 853

Nombre de jeunes sensibilisés aux gestes de premiers secours : 40

Nombre de jeunes sensibilisés lors du forum santé et des journées jeunesse et citoyenneté : 451 sur chaque manifestation

Nombre de jeunes accueillis sur l'espace multimédia : 1 045

Le BIJ assure une information jeunesse en personnalisant son accueil et en développant des animations facilitant l'accès aux informations. Ainsi la structure met en place tout au long de l'année des espaces thématiques, ateliers collectifs, expositions et manifestations.

En 2013, le BIJ a continué à proposer une fois par semaine des ateliers thématiques au sein de son espace multimédia.

Ces temps d'échanges sont l'occasion d'approfondir en petits groupes des sujets variés : l'informatique (« Utiliser un traitement de texte », « Envoyer un mail... »), l'information jeunesse et l'emploi (« Financer un projet jeune », « Passer son BAFA et son BAFD », « Faire son CV », « Chercher un job d'été... ») ou l'orientation (« Que faire après la troisième ? », « Que faire après la Terminale ? »).

Le BIJ a organisé en partenariat avec l'UDPS 33 quatre sessions de formation PSC1 qui ont permis de former 40 jeunes aux gestes de premiers secours.

Le forum santé ouvert aux élèves de 4^{ème} s'est déroulé en février autour du thème du sport.

Cette année, le dispositif Diagnoform proposé par la ligue d'athlétisme a permis à chaque collégien de faire un bilan sportif complet au travers de petites épreuves sportives et ludiques.

Pour l'anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, un concours a mobilisé une cinquantaine de jeunes entre 6 et 16 ans qui ont réalisé plus de 30 affiches sur les thèmes : « Ne laisse pas s'envoler tes droits » et « Une Terre à partager, des droits à faire bouger ».

Dans le cadre du partenariat local, le BIJ a continué à assurer l'accueil téléphonique du Point Information Vacances qui permet d'accompagner les allocataires CAF dans leur projet de vacances. Le BIJ a constitué, comme l'an dernier, des outils ressources à destination des structures et a centralisé 94 demandes de bénéficiaires qu'il a orienté vers les permanences des associations participantes.

Depuis trois ans, le BIJ participe à l'action « Cet autre que moi » qui permet de sensibiliser les jeunes de 4^{ème} et de 3^{ème} aux violences de genre.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Forum santé à destination des élèves de 4^{ème} sur le thème des addictions (avril).
- > 4 sessions de formation aux gestes de premiers secours (PSC1). L'une de ces sessions traitera plus précisément des secours d'urgence aux jeunes enfants.



Tous les élèves de 3^{ème} des collèges de la commune participeront en mars 2014 aux Journées jeunesse et citoyenneté dont le thème sera « les discriminations et la différence ». Les jeunes auront l'occasion d'aborder, certes la question des discriminations, mais aussi toutes les questions liées à la citoyenneté auprès de nos partenaires (Le Boulevard des potes, l'UNICEF, Concordia Unis-Cité, l'UNADEV, Handisport Aquitaine et de nombreuses associations locales).

Politiques contractuelles

2 Agents

0 € Investissement

62 906 € Fonctionnement

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une Convention signée entre la CAF et la Ville du Bouscat afin d'accompagner de nouveaux projets sur le territoire. Elle intervient sur trois champs d'actions :

- La famille et la parentalité, exemple : « Derrière l'écran » exposition d'une photographie, habitante du quartier Lyautey.

- Champ de courses: clichés représentant les familles bouscateses dans leur quotidien à domicile.

- L'enfance et la jeunesse : associations s'occupant des jeunes autour de projets (réaménagement du City Stade ou réalisation d'une fresque par les jeunes).

- L'animation locale et la vie associative. **Lætitia LOUIS**
Adjointe d'Animation 1^{ère} classe



ANIMER UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOCIAL

- > Réaliser des diagnostics de besoins du territoire en lien avec les pouvoirs publics concernés (État, CAF...) et le monde associatif.
- > Définir des objectifs partagés et priorités d'actions.
- > Concevoir, piloter, mettre en œuvre et évaluer des actions

répondant aux besoins identifiés dans le cadre des contrats conclus par la Ville.

- > Animer des groupes de travail partenariaux.
- > Favoriser et impulser une dynamique de réseau.
- > Rechercher des financements.

CHIFFRES CLÉS :

Appel à projets réalisés (FIPD, CUCS, REAAP, PIV) : 4

Partenaires mobilisés sur chaque contrat : 30

Nouveaux projets initiés sur le territoire (CTG) : 35

Jeunes sensibilisés aux violences dans le cadre du projet « Cet autre que moi » : 310

Demandes de personnes en Travail d'Intérêt Général : 4

Dans le cadre des politiques contractuelles, les partenaires se réunissent sur des temps de réflexion et proposent des pistes d'application sur le champ du développement local, permettant de passer de l'idée à l'action. Compiler les réflexions de chacun, rechercher les expériences déjà menées, présenter plusieurs propositions, se faire accompagner d'experts... autant d'étapes nécessaires pour monter une action.

Au Bouscat, l'ensemble des contrats est géré par le service des politiques contractuelles, rattaché au pôle jeunesse. Ils sont établis à partir de diagnostics révélant certains besoins du territoire, ils définissent les objectifs et les actions à mener sur la commune, de manière partenariale, en réponse aux besoins identifiés.

4 contrats sont ainsi gérés au sein du service :

- Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), dispositif de la CNAF, destiné à aider la ville à développer ses capacités d'accueil enfance et petite enfance, renouvelé en 2012 pour 4 ans,
- La Convention Territoriale Globale (CTG), signée avec la CAF sur les champs famille et parentalité, enfance et jeunesse, animation locale et vie associative. Contrat évalué en 2012 par la CAF.

- Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), établi avec l'État pour la mise en œuvre d'un projet de développement social et urbain en faveur des habitants du quartier Lyautey-Champ de Courses.

- Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune.

Les différents contrats sont pilotés par des comités de pilotage, validant les grandes orientations qui sont ensuite concrétisées en actions au sein de groupes de travail. En 2013, dans le cadre de ces contrats, plusieurs actions ont pu être menées : la poursuite pour une seconde année d'un point information vacances (PIV) interassociatif, la distribution du film sur le projet « École dans tous les sens » (lien parents-école), la poursuite de l'action « Cet autre que moi » (prévention des violences de genre), la formation des agents d'accueil sur la question de la discrimination, la sensibilisation aux violences exercées à l'encontre des personnes âgées...

Cette année a été l'occasion de créer un comité technique de la CTG. Il se réunit avant chaque comité de pilotage et est composé de l'ensemble des opérateurs du territoire.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Sensibilisation aux violences conjugales et mise à disposition d'un guide et livret sur les violences intrafamiliales.
- > Parution du journal de quartier Hippodrome - Lafon Féline « Hippo Féline ».
- > Réalisation d'un diagnostic de l'animation sociale locale.
- > Évaluation des impacts de la CTG et projection sur un nouveau contrat.



L'ensemble des parents, enseignants et partenaires du projet dénommé « L'école dans tous les sens » étaient rassemblés le mardi 9 juin 2013 sur l'espace municipal Hippodrome pour la remise officielle des DVD du film auquel ils ont participé. Utilisé comme support de débat, le film retrace les témoignages de parents, d'élèves et d'enseignants du Bouscat sur leur rapport à l'école, permettant de croiser les différents regards. Il s'inscrit dans le cadre d'une action de soutien à la parentalité initiée en septembre 2011 et expérimentée sur le quartier Lyautey-Champ de Courses, en relation avec l'association LABCDEFG et les écoles Lafon Féline.

72 Agents

451 773 € Investissement

2 799 269 € Fonctionnement

Le poste d'accompagnatrice de bus scolaire sur le circuit Lyautey-Gallieni est une mission que je trouve enrichissante en termes de contact avec les enfants et les parents, et en termes de responsabilité. En parallèle de mes missions d'entretien et de restauration, j'assure matin, midi et soir la sécurité d'une trentaine d'enfants des écoles maternelle et élémentaire dans le bus, mais aussi en dehors pour les regroupements, les appels ou pour leur faire traverser la rue. Les familles sont contentes d'avoir une personne référente pour accompagner leurs enfants jusqu'aux arrêts et les enfants sont reconnaissants.

Cécile LUTARD
Adjointe Technique de 2^{ème} classe



CONTRIBUER AU QUOTIDIEN À L'ÉDUCATION DES JEUNES BOUSCATAIS

- > Veiller au bon fonctionnement des 9 écoles primaires de la commune (5 maternelles et 4 élémentaires), assurer l'entretien nécessaire et la conformité des bâtiments.
- > Gérer le personnel affecté aux écoles (ATSEM, personnel d'entretien et de restauration).
- > Procéder aux inscriptions scolaires, à l'instruction

des demandes de dérogation et aux inscriptions aux activités annexes (restauration, transports scolaires).

- > Animer le forum de l'Éducation, instance de concertation et d'information de tous les acteurs de l'éducation.
- > Assurer l'interface avec le monde scolaire (enseignants, parents d'élèves) et l'Éducation Nationale.

CHIFFRES CLÉS:

Nombre d'enfants scolarisés:
1 703 (c/1 726 en 2012)

Nombre d'enfants en maternelles: 640
(c/664 en 2012)

Nombre d'enfants en élémentaires:
1 063 (c/1 062 en 2012)

Nombre d'enfants inscrits à la restauration: 1 578
(c/1 603 en 2012)

Ramassage scolaire: 208
(c/213 en 2012)

La qualité de l'accueil des enfants dans les écoles municipales est une priorité d'intervention pour la collectivité.

La réforme des rythmes scolaires a été la thématique phare de l'année 2013. La réforme de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire doit permettre aux enfants de mieux apprendre en répartissant les heures de classe sur un plus grand nombre de jours dans l'année et en privilégiant les moments de la journée où ils sont les plus attentifs (passage de 4 jours à 4 jours ½ par semaine). Après enquête auprès des familles, le mercredi matin a été retenu à la place du samedi.

Suite à la mise en œuvre de cette réforme, une large concertation via notamment le Forum de l'Éducation a été engagée. Il s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2013, permettant ainsi un large questionnement et une prise de décisions concertées sur l'application de la réforme au Bouscat. Cette méthode de concertation a permis d'associer l'ensemble des partenaires éducatifs à savoir: les parents d'élèves, l'Éducation Nationale, les directeurs d'écoles et les associations...

De nouvelles activités répondant à la réduction du temps scolaire sur les journées entières seront proposées par la commune.

Elles prendront place entre le temps scolaire et le temps d'accueil périscolaire (après 16h30). Elles seront appelées Temps Éducatif Municipal (TEM). Des groupes de travail autour de différentes et grandes thématiques se sont réunis.

À l'issue de leurs travaux, plusieurs axes éducatifs ont été retenus:

- Les projets culturels: interventions en milieu scolaire, sorties culturelles.
- Le numérique dans les écoles: installation de tableaux numériques dans chaque école, projet ENT (Espace Numérique de Travail) testé sur une école élémentaire.
- Le développement durable: poursuite du rucher pédagogique, création des jardins pédagogiques. Comme chaque année, d'importants travaux d'investissement ont été réalisés dans les écoles, notamment sur l'école élémentaire Centre 2 (changement des huisseries) et sur la maternelle Ermitage (réfection du couloir et du hall d'entrée). Des travaux de mise en accessibilité des cours de récréation et des locaux des écoles élémentaires Centre 1 et 2 ont également été réalisés et se poursuivront en 2014.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Mise en place des nouveaux rythmes scolaires.
- > Restructuration de l'école maternelle Lafon Féline avec destruction des préfabriqués et réaménagement d'une salle de classe et du restaurant scolaire.
- > Entretien écologique des locaux scolaires.



Les écoliers du Bouscat (cycle CM1/CM2) sont invités à se confronter aux abeilles. Le rucher de l'Ermitage et son apiculteur Guy de Saint-Albin ont accueilli 5 classes. Au cours d'une séquence d'1h1/2, ils partent à la découverte théorique et pratique de cette activité inscrite à l'A 21 communal. Après visite du site, Guy de Saint-Albin se déplace dans les classes pour procéder à l'extraction du miel. La dégustation peut ensuite démarrer.

Interventions multisports

5 Agents

0 € Investissement

147 358 € Fonctionnement

J'interviens dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans les écoles élémentaires, 10h/semaine. Les éducateurs sportifs municipaux proposent un panel d'activités en fonction des infrastructures locales. Nous travaillons les objectifs de cycle en respectant les programmes officiels de l'Éducation Nationale. L'EPS contribue au développement moteur de l'enfant par les actions techniques à mettre en place, connaissances des règles de l'activité, respect des autres, de l'arbitre, des adversaires. L'EPS est l'une des missions principales des éducateurs de la ville, mon objectif, dispenser et partager mes connaissances dans l'enseignement sportif en milieu scolaire.

Mathieu SAJOUS - ETAPS



ÉDUCER AU SPORT

- > Mettre en place des interventions sportives en milieu scolaire sur l'ensemble des écoles élémentaires publiques et privées de la commune.
- > Animer quatre écoles multisports (une au sein de chaque

école élémentaire publique) fonctionnant durant le temps de l'interclasse du midi.

- > Organiser des vacances sportives pour les jeunes bouscats (6 à 15 ans) durant les vacances d'été et sur les petites vacances.

CHIFFRES CLÉS:

Nombre d'heures d'EPS à l'année sur le temps scolaire:

12h pour les CP et CE1
24h pour les CE2, CM1 et CM2

Enfants accueillis en école multisports:

232 (c/210 en 2012)

Enfants accueillis sur les vacances sportives:

153 (93 chez les 6-10ans et 60 chez les 11-15 ans)

Nombre de journées de vacances sportives:

46 (c/ 32 en 2012)

Le service IMS a été créé fin 2009, suite à une volonté de reprendre en régie municipale les interventions sur le temps scolaire. Le service compte une coordinatrice et 5 éducateurs sportifs.

3 champs d'intervention sont ainsi développés:

- L'éducation physique et sportive sur le temps scolaire: agréés par l'Éducation Nationale, les éducateurs sportifs interviennent environ 10h par semaine auprès des enfants des écoles élémentaires publiques et privées.
- L'école multisport: tous les jours durant la pause de midi, les éducateurs sportifs prennent en charge un groupe de 14 enfants maximum pour leur faire découvrir diverses activités.
- Les vacances sportives: durant les vacances scolaires, la Ville, avec le soutien du Conseil Général et de la CAF de la Gironde, propose des stages multisports.

Pour les enfants de 6 à 10 ans, est privilégiée la découverte des nouvelles activités physiques comme par exemple: l'escrime, le cirque, la course d'orientation, la boxe, différents jeux de raquette, etc.

Pour les enfants de 11 à 15 ans, une activité fil rouge avec une progression pédagogique est proposée chaque semaine.

Cette activité est pratiquée 4 demi-journées (pour un stage de 5 jours), le reste du temps les enfants pratiquent d'autres sports. Cette année, durant une semaine, nous avons proposé l'activité Basket et pour finaliser le stage nous avons accompagné les jeunes voir le match des JSA contre Charleville-Mézières.

Cet été, les éducateurs ont fait découvrir le golf aux enfants sur le parcours débutant de Bordeaux-Lac, puis sur le parcours de golf de Lacanau à 9 trous.

Les éducateurs travaillent également en collaboration avec les associations sportives de la ville. En 2013, les jeunes ont par exemple fait un baptême de plongée encadré par l'USB subaquatique.

Il est à noter que 2 éducateurs sportifs ont obtenu leurs concours ETAPS au cours de l'année 2013. Félicitations à eux.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Intégration des éducateurs sportifs sur les activités des nouveaux rythmes scolaires.
- > Organisation d'une activité fil rouge sur le thème de la voile et une sur le vélo durant l'été.



Cet été 2013, une rencontre sportive a été organisée entre les différentes « vacances sportives » organisées par les communes de Saint-Médard en Jalles, le Taillan Médoc et Le Bouscat. Les jeunes se sont rencontrés autour d'activités et ont reçu des récompenses.

18 Agents

2 500 555 € Investissement

1 329 896 € Fonctionnement

Je suis rentrée à la mairie en 2003 et travaille depuis à la salle des Écus. Sportive depuis toujours, j'étais prédisposée à intégrer le service des sports, pour preuve, je viens depuis toutes ces années au travail à vélo. J'effectue l'entretien de la salle avec ses 720 m² de tatamis et j'accueille les collègues qui viennent pratiquer la danse et les jeux d'opposition, les vacances sportives, les centres de loisirs. Le contact avec les professeurs et les enfants lors de ces animations me plaît beaucoup. Je veille au respect des locaux, du matériel, à la propreté et à l'hygiène. On est une équipe de 7 agents au service des sports ; on se soutient et on s'entraide tout en gardant nos différences.

*Josianne PHENIX
Adjointe Technique*



DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS

- > Planifier l'utilisation tout au long de l'année des différents équipements sportifs de la commune (Écus, Bernard de la Filolie, Jean Martial, Jean Deycard, Jehan Buhan et la piscine municipale).
- > Surveiller, gardiennier et entretenir les équipements sportifs du Bouscat.
- > Gérer les différents budgets investissement et fonctionnement

dans le secteur sportif.

- > Entretenir les relations avec les différents clubs de la Ville et notamment l'USB, les Fédérations, les Ligues et Comités Départementaux.
- > Maintenir le matériel sportif et les équipements dans le respect de la réglementation.

CHIFFRES CLÉS :

Subventions accordées :

188 800 €
(c/184 622 euros en 2012)

Occupation des locaux par les clubs :

36 120 heures
(c/35 301 h en 2012)

Occupation des locaux scolaires :

4 665 heures
(c/4 260 h en 2012)

m² plateaux d'évolution :

58 348m²

PISCINE MUNICIPALE

Fréquentation totale :

93 000 usagers
(c/104 000 en 2012)

Accueil des scolaires :

21 100 élèves
(c/22 509 en 2012)

Le service des sports participe tout au long de l'année à l'organisation de nombreuses manifestations sportives en lien avec les différents clubs sportifs de l'Union Sportive Bouscataise (USB) et des scolaires.

Les travaux du stade Jean Jaurès se sont poursuivis en 2013, avec l'inauguration et la mise en service du nouveau complexe sportif Jehan Buhan, le 27 septembre. Il comporte le pôle rugby, la salle d'escrime et la salle multisports. Ce complexe est ouvert à la fois pour les clubs sportifs et pour les bouscatais scolarisés. La grande qualité de l'infrastructure est appréciée par les utilisateurs pour les pratiques de l'escrime, du tennis de table et du tir à l'arc.

Faisant suite à la refondation de l'USB, passage d'un club omnisports (une seule association avec des sections sportives) à une Union de clubs sportifs (21 associations), la mairie a conclu avec chacune de ces associations une convention d'objectifs et de moyens pour trois ans.

L'ensemble des tatamis de la salle des Écus, 360 tapis, ont été remplacés, améliorant ainsi le confort de la pratique des disciplines pour l'USB judo - karaté - aikido/naginata - ju jutsu traditionnel pour l'ensemble des enfants scolarisés.

L'année 2013 a été marquée par une remise en état et de conformité de la piste de bi-cross des Écus. Au mois d'octobre a eu lieu la finale de la Coupe de Gironde de BMX, cette journée fut l'occasion d'honorer la 1^{ère} compétition de BMX suite aux travaux.

Les clubs de l'Union Sportive Bouscataise ont participé à la réflexion autour des nouveaux rythmes scolaires sur la commune et envisagent de s'y impliquer par la pratique d'une série d'activités. Les CM1 et CM2 des écoles de la commune profiteront également de cours de perfectionnement en natation et sauvetage au cours des Temps Éducatifs Municipaux (projet 2014).

La piscine du Bouscat comprend 2 bassins d'une superficie totale de 437,50 m², permettant ainsi de proposer aux visiteurs des services variés dans un cadre agréable et sûr. L'apprentissage et le perfectionnement de la natation, les cours de remises en forme contribuent au développement personnel et à l'insertion professionnelle.

Des travaux d'entretien réguliers et de mise en conformité ainsi que la réfection de la terrasse extérieure ont été menés sur 2013 pour la satisfaction des usagers.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Travaux de rénovation de la tribune du stade Jean Jaurès : augmentation de la capacité et mise aux normes PMR.
- > Mise en place de panneaux d'affichage des résultats pour le stade Jean Jaurès.
- > Travaux permettant de traiter les eaux de piscine pour récupération et réutilisation en extérieur (arrosage).



Ancien escrimeur bouscatais, né le 5 avril 1912, Jehan Buhan a été plusieurs fois champion du Monde et champion Olympique de fleuret et d'épée (1938-1952). Il est, à ce jour, le Bouscatais possédant le plus riche palmarès sportif de la commune, toutes disciplines confondues. C'est à ce titre que la Ville a souhaité associer son nom à ce nouveau complexe sportif communal.

Temps de l'enfant & Vie quotidienne

L'OPÉRATIONNEL

Service au public

- > Police Municipale
- > Service au Public



4,5 Agents

6 408 € Investissement

185 911 € Fonctionnement

Dans le cadre de son action de lutte contre les excès de vitesse, la police municipale a installé 9 radars pédagogiques dans divers endroits stratégiques de la commune, notamment aux abords des établissements scolaires. Un radar mobile, placé sur un véhicule de service, est également utilisé pour effectuer des contrôles sur l'ensemble du territoire communal. Ces actions contribuent à la prévention et à la sensibilisation des usagers face aux dangers de la route.

*Sébastien FADEL
Gardien de Police Municipale*



SERVIR ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

- > Assurer une présence visible et rassurante dans les quartiers, gérer les problèmes d'incivilité, de sécurité, jouer un rôle d'écoute et de médiation.
- > Assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés.
- > Contrôler et sanctionner les infractions au code de la route.
- > Participer aux missions de prévention et de sécurisation aux abords des établissements scolaires, des bâtiments et lieux publics, des manifestations communales.
- > Gérer les chiens dangereux (déclaration, contrôle et sanction aux infractions à la législation).
- > Lutter contre les nuisances visuelles ou sonores.

CHIFFRES CLÉS :

Contrôles routiers :

202 (c/163 en 2012)

Interventions accidents : 25

Procédures/actes administratifs :

201 (c/151 en 2012)

Intervention police générale (dégradations, nuisances, incivilités) :

154 (c/123 en 2012)

Interventions stationnements :

474 (c/356 en 2012)

Interventions règles d'urbanisme :

203 (c/201 en 2012)

Le service de police municipale privilégie la communication et l'écoute dans l'exercice de ses missions. Les patrouilles effectuées permettent l'établissement d'un contact direct avec les citoyens. Leurs actions les conduisent à répondre quotidiennement aux problèmes rencontrés par la population, les stationnements gênants, les dégradations, les incivilités, les conflits de voisinage...

Afin de renforcer le service, un agent administratif présent 2 jours par semaine accueille le public, réceptionne les appels, rédige les mains courantes suite aux interventions des policiers municipaux et met en œuvre les procédures administratives concernant les hospitalisations d'office, les déclarations de chiens dangereux, les déclarations de débits de boissons, les objets trouvés...

Ce recrutement permet aux agents de police municipale d'assurer une présence accrue et plus régulière sur le terrain.

La renégociation d'une nouvelle convention de coordination entre la police nationale et la police municipale.

Les forces de sécurité nationale (police ou gendarmerie) et les policiers municipaux doivent coordonner leurs actions. Cette collaboration est matérialisée dans une convention signée entre le Préfet et le Maire après avis du Procureur de la République. Cette convention mentionne la nature, les lieux et les modalités de coordination des interventions.

Une première convention a été signée le 18 novembre 2008 par le Préfet de la Région Aquitaine et le Maire du Bouscat, la procédure enrichie d'une coordination renforcée a imposé, en 2013, son renouvellement.

Les principales évolutions portent sur plusieurs points: la nécessité d'élaborer la convention de coordination à partir d'un diagnostic local de sécurité, l'examen de sa mise en œuvre par une mission d'évaluation associant l'Inspection Générale de l'Administration du Ministère de l'Intérieur et l'Association des Maires de France, la possibilité pour les signataires d'engager une coopération opérationnelle renforcée notamment dans le partage d'informations, de la vidéoprotection, de la communication opérationnelle, de la formation au profit de la police municipale.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Mise en place du procès-verbal électronique permettant la transmission immédiate et dématérialisée des messages d'infraction au centre national de traitement de Rennes.



La piste sécurité routière mise en place pour les élèves de CM2 évolue. Dans le cadre des programmes de l'Éducation Nationale, le service de la police municipale a pu accompagner les enseignants des classes de CM2 dans la mise en œuvre de l'APER (Attestation Première d'Éducation à la Route). Au cours de l'année 2013, 9 classes ont participé à ce projet réunissant 239 élèves de 10 et 11 ans.

16 Agents

162 314 € Investissement

416 312 € Fonctionnement

Les Services au Public ont pour mission d'effectuer un grand nombre de démarches administratives. Chacune d'entre nous a ses spécificités. Toutefois afin d'améliorer notre accueil et d'élargir nos compétences, nous avons mis en place dès janvier 2013, une formation en interne, deux demi-journées par semaine, sous forme de tutorat : 2 agents échangent leurs connaissances (affaires générales/ État Civil ; Élections/Cimetière...).

La priorité étant l'accueil du public, nous avons parfois dû renoncer à ces échanges, mais, dans l'ensemble, nous avons pu gagner en polyvalence. Après la stabilisation des effectifs, nous comptons poursuivre ce travail dès la rentrée prochaine...

Carine MORINEAU
Adjointe Administrative 1^{ère} classe



ACCOMPAGNER LA VIE ADMINISTRATIVE DES BOUSCATAIS

- > Accueillir, renseigner et orienter les usagers (accueil physique ou téléphonique).
- > Instruire et délivrer les titres d'identité (cartes d'identité et passeports biométriques), les attestations d'accueil...
- > Effectuer le recensement des jeunes pour la journée de défense citoyenne.
- > Recueillir les déclarations (naissances, reconnaissances, changements de nom, décès).
- > Constituer les dossiers de mariage.
- > Apposer les mentions en marge des actes d'état-civil et mettre à jour les livrets de famille.
- > Accompagner les familles au moment du décès de leurs proches (gestion des concessions du cimetière, ouverture de caveaux, inhumations, exhumations).
- > Gérer les listes électorales, organiser les élections.
- > Assurer le fonctionnement du marché dominical.

Délivrance de titres d'identité :

2 460 passeports
(c/2 314 en 2012)

2 147 cartes d'identité
(c/2 279 en 2012)

Familles/population :

76 mariages (c/63 en 2012)

267 Livrets de famille
(c/242 en 2012)

276 décès

158 inhumations

Listes électorales : 17 623
électeurs (c/16 771 en 2012)

1 236 inscriptions

457 radiations (c/337 en 2012)

Recensement militaire : 243
(c/258 en 2012)

Attestation d'accueil : 115

Les Services au Public se sont engagés en 2013 dans la numérisation des actes d'état-civil établis de 1912 à 1995, ce qui représente plus de 48 000 actes. L'ensemble de ces actes, naissances, mariages et décès a été scanné, indexé puis intégré dans le logiciel de gestion « état-civil ». Le service peut donc éditer informatiquement les extraits d'actes d'état-civil, ce qui garantit un service plus rapide et une meilleure conservation des registres.

Les progiciels pour la gestion des élections et du recensement militaires anciens et non adaptés aux exigences de la réglementation ont été remplacés au cours de l'année 2013 par 2 nouveaux outils informatiques alliant sécurité et efficacité.

En fin d'année, un nouvel agent a intégré le pôle des services au public afin de maintenir la qualité d'accueil réservée aux usagers. Depuis 2011 une hausse de la fréquentation du service a été constatée. Elle est notamment due à la multiplication des demandes de passeports émanant des administrés

des communes non équipées de dispositif (+ 25 %). Le cimetière communal a fait l'objet en 2013 d'une attention particulière. Des travaux d'aménagement visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ont été réalisés, les cheminements principaux sont stabilisés, une rampe d'accès relie la partie ancienne à la partie nouvelle, les sanitaires publics sont conformes aux normes en vigueur.

Un véhicule électrique acheté en automne 2013, conduit par un agent d'accueil, permet le transport des visiteurs. Afin de répondre aux attentes des Bouscatais, le cimetière s'est par ailleurs doté d'un deuxième columbarium de 28 logettes, d'un nouveau jardin du souvenir ombragé, d'un mobilier urbain moderne (bancs, fontaines, corbeilles) offrant aux usagers des espaces végétalisés propices au recueillement. Certains bâtiments et équipements publics vétustes ont été rénovés, la verrière à l'entrée du cimetière, le monument aux morts, le bureau d'accueil, les abris vélos, les portails et le vestiaire du personnel.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > L'organisation de 2 scrutins, les élections municipales et les élections européennes.
- > La reprise des concessions en état d'abandon.



16 339 usagers ont été accueillis en 2013 pour une démarche au sein des services au public, le délai d'attente moyen a été de 8 minutes 30.



LE FONCTIONNEL

Communication

> Communication



5 Agents

22 963 € Investissement

539 232 € Fonctionnement

Dans l'exercice de mes fonctions, je suis chaque jour amenée à réaliser des tâches multiples et variées: création et mise en page de document, mise à jour d'information sur le site internet, gestion des bons de commande du service de communication, gestion du planning de l'affichage urbain et des panneaux lumineux, cartons d'invitations, mailings,... La pluralité de ces tâches quotidiennes fait que ma fonction est intense et enrichissante.

Nelly BOUMARD
Agent Administratif 2^{ème} classe



INFORMER, PROMOUVOIR, CONCERTER

- > Diffuser de l'information de service public, de l'urbanisme, de la vie associative, culturelle et sportive.
- > Promouvoir les événements et les projets de la commune.

- > Asseoir l'image et la notoriété de la ville à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.
- > Conseiller et accompagner les projets de communication interne.

Chiffres clés :

Campagnes d'affichage :

81 (1137 affiches Decaux, 612 affiches libres)

Campagnes de communication :

83

Communiqués de presse :

42

Retombées presse :

253 articles de presse

Publications municipales :

5 Bouscat MAG et 12 E-lettres

Mailings :

64

Réunions publiques :

5

Particulière par sa spécificité, puisque la citoyenneté et l'intérêt général occupent une place centrale, la communication au sein d'une collectivité territoriale est une fonction transversale qui concourt à rendre compréhensible les choix, l'action des élus et contribue à donner du sens à la vie publique locale.

Notre communication se caractérise par la spécificité des cibles définies par la stratégie de communication, engendrant des techniques de communication adaptées.

- La communication interne, concerne l'institution elle-même, ses agents, ses services et les élus.
- La communication externe, s'adresse aux Bouscatais, c'est la plus complexe, l'habitant étant à la fois : usager, électeur, acteur local, citoyen.
- La communication de « marketing territorial » valorise l'attractivité et l'image de la ville.

Promouvoir les projets

Au-delà de la création et de la gestion du service au quotidien, notre mission est de promouvoir les projets impulsés en interne, les rendre simples, clairs, lisibles et ainsi donner les moyens d'y associer les citoyens. En 2013, nous avons réalisé 83 campagnes de communication (interne et externe)

dans le but de valoriser et de rendre accessible l'ensemble des projets impulsés par les élus et les services.

Accompagner la concertation

Au-delà de l'accompagnement des projets, nous participons à la mise en œuvre de la consultation des habitants et leur participation à la vie locale. Pour cela, nos outils de communication se sont enrichis de « canaux », destinés à faire participer les Bouscatais: réunions publiques, réunions de quartiers, événements, enquêtes, réseaux sociaux, site internet...

« L'identité est ce que l'on est. L'image est ce qui est perçu de soi. »

Une commune doit, pour se promouvoir, s'appuyer sur une identité et des valeurs partagées. L'identité est à la fois le fondement et le premier vecteur de communication. L'une de nos premières missions, en ce début d'année, est l'homogénéisation de l'ensemble des supports de communication existants et la réalisation de nouveaux documents (État civil, accueil au public, urbanisme, Bois du Bouscat...), l'objectif étant de créer une identité visuelle unique, facilement reconnaissable et assimilable à notre commune.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Développement des outils WEB: Création d'une application smartphone, mise en place d'une plateforme SMS, création d'une nouvelle E-lettre.
- > Refonte de l'affichage des "55 points".
- > Création de supports spécifiques au Bois du Bouscat.
- > Création d'une vidéo de présentation de la ville.
- > Développement d'outils de communication interne.



L'année 2013 a été marquée par la mise en place d'une stratégie de communication, d'un plan d'action associé et l'identification d'indicateurs, nous permettant de mesurer l'ensemble de notre activité. La mise en place de ces outils a été réalisable en partie grâce à l'aide des différents services internes. Cette structuration nous permet aujourd'hui d'être plus efficaces.



LE FONCTIONNEL

Finances & Projets internes

- > Comptabilité, Facturation
- > Informatique
- > Marchés publics



5 Agents

971 227 € Investissement

6 673 218 € Fonctionnement

Afin d'améliorer la gestion des dépenses d'investissement avec les services de la commune, dont la direction des services techniques, une nouvelle mission m'a été confiée. Je renseigne quotidiennement un tableau de bord sur lequel figure l'ensemble des projets validés pour l'année en cours avec les sommes réellement engagées. Ce tableau de bord est à disposition des responsables de service afin de leur faciliter le suivi budgétaire de leurs dépenses.

Catherine SALEIX
Adjointe Administrative 2^{ème} Classe



ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ

- > Préparer et exécuter les budgets de la ville et du cimetière.
- > Accompagner les services dans leurs projets.
- > Suivre les subventions versées et perçues.
- > Analyser la situation financière de manière rétrospective et prospective.
- > Communiquer en matière financière.

- > Gérer et mandater les emprunts communaux.
- > Suivre l'inventaire communal.
- > Facturer mensuellement les prestations municipales.
- > Répondre, gérer les demandes des usagers par rapport à leurs factures et à leurs dossiers.

SERVICE FINANCE

Nbre de factures traitées : 6 401

Délai de traitement : 18 jours

Nbre de mandat de dépenses :
7 435

% de réalisation des recettes :
101,66 %

Nbre de titres de recette émis :
1 355

% de réalisation du budget :
91,89 %

SERVICE FACTURATION

Factures émises : 19 042

Nbre de requêtes traitées : 351

Le service des finances a connu un bouleversement dans sa manière de travailler avec le passage à un fonctionnement entièrement dématérialisé des échanges de données (mandats, titres, bordereaux et pièces justificatives) entre la Trésorerie Générale et la commune. La commune fait partie des premières collectivités à réaliser cette évolution.

Cela a nécessité la mise en place de nouveaux modules web de gestion des bons de commande, des factures, de la signature des bordereaux par voie électronique et la réalisation d'une cinquantaine de circuits de validation. Ce changement s'est accompagné d'une formation complète des différents utilisateurs, formation dispensée par le prestataire pour les agents des finances, puis par ces agents aux collègues concernés des autres services.

De nombreux ajustements entre les différentes parties (la Trésorerie Générale, la Commune et le prestataire de service) ont été indispensables pour mener à bien cette évolution.

Par ailleurs, la démarche novatrice de préparation budgétaire initiée en 2012 s'est poursuivie en 2013. Ainsi, chaque service a travaillé son budget en fonction des projets de service, en concertation entre toutes les personnes concernées. Dans un contexte de réduction des dotations de l'État, l'ensemble des services a été mis à contribution pour parvenir à un équilibre budgétaire satisfaisant. Concernant le service facturation, le nombre de factures à traiter a augmenté cette année de près de 760 ; il a également dû faire face à un volume plus important d'échanges de courriers avec les administrés.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Une réflexion globale va être menée en 2014 sur la facturation des services communaux.
- > La volonté est de passer à un système plus moderne et plus interactif en termes de gestion.



La dématérialisation des procédures finances est complète au sein de la Mairie et avec la Trésorerie Générale. Il reste maintenant un travail de fond à réaliser auprès de nos fournisseurs afin qu'ils nous communiquent leurs factures de manière dématérialisée et ainsi limiter la consommation de papier.

2 Agents

211 776 € Investissement

265 463 € Fonctionnement

La ville du Bouscat a lancé une solution de dématérialisation des documents papier pour le Conseil Municipal, la convocation, l'ordre du jour et tous documents associés se font par envoi électronique. Mieux encore, une application, CDC-Fast-Elus préalablement installée sur chaque tablette, garantie un confort de lecture de l'ordre du jour et des délibérations du Conseil. Cette solution informatique contribue au développement durable en réduisant la consommation de papier. Notre service a été associé à cette mise en place, paramétrage, remise et assistance aux élus pour l'utilisation de ce nouvel outil.

*Thierry MORIN
Adjoint Technique 2^{ème} Classe*



GÉRER, MAINTENIR ET FAIRE ÉVOLUER LE PARC INFORMATIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

- > Déployer et maintenir les réseaux voix et données, les matériels informatiques, téléphoniques et anti-intrusion.
- > Assister les agents, les élus et les partenaires (Éducation Nationale par ex) dans l'utilisation des logiciels métiers, des logiciels bureautiques, des installations téléphoniques et d'alarmes.
- > Contrôler la fiabilité, la sécurité et l'intégrité des systèmes d'information.
- > Étudier et choisir des normes et standards nécessaires à l'évolution cohérente et durable des systèmes d'information de la collectivité.
- > Harmoniser et mettre en cohérence les projets informatiques.

CHIFFRES CLÉS:

Nombre d'interventions réalisées : 574

Téléphonie :
74 (- 42 %)

Alarme :
227 (-9 %)

Informatique :
273 (-5,5 %)

Prêt de matériel aux services :
67 (- 11 %)

Composé de deux agents, le service informatique remplit ses missions auprès de l'ensemble des services de la collectivité, du CCAS et des écoles. Il s'occupe également des différents centres multimédia (médiathèque, école de musique, Bureau Information Jeunesse et de l'association LABCEFG).

Les principales réalisations en 2013 ont été les suivantes :

- Acquisition et paramétrage de 35 tablettes numériques pour les élus du conseil municipal.
- Accompagnement des services financiers dans le passage à la dématérialisation complète (Pes v2), organisation de nombreuses sessions de formation sur les nouveaux modules WEB (bons de commande et factures).
- Prestation de numérisation de plus de 40 000 actes d'état civil.
- Changement de 80 % des éléments actifs du cœur de réseau par la mise en place de nouveaux Switchs AVAYA.

- Acquisition de 4 tableaux numériques dans le domaine scolaire à destination des écoles élémentaires.

Et également l'installation de nouveaux logiciels :

- Logiciel de gestion CDC Fast pour la convocation électronique des membres du conseil municipal.
- Logiciel de retranscription des comptes rendus du conseil municipal (CAPTOO).
- Changement du logiciel de gestion des élections et ajout d'une application pour la gestion des scrutins et l'animation des soirées électorales.
- Mise en place de module WEB pour la gestion des bons de commande et des factures, mise en place d'une cinquantaine de circuits de validation.

D'autres projets ont également été concrétisés notamment :

- Mise en place d'une Webcam (Viewsurf) pour valoriser le chantier de la nouvelle médiathèque et son déroulement dans le temps.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Établissement d'un schéma directeur informatique pour les 5 prochaines années.
- > Déploiement de BlueKiwi, réseau social d'entreprise.
- > Mise en place de la GED, mise à jour complète des applications du service Ressources Humaines.
- > Déploiement d'un serveur de requête (Business Object) pour plusieurs applications métiers.
- > Extension du logiciel de gestion des doléances pour le suivi des travaux.



En 2013 le service informatique a travaillé activement pour le lancement d'un marché public sous la forme d'un groupement de commande avec 5 autres communes pour l'achat d'équipements et de solutions numériques pour les écoles publiques de la commune. Les groupements de commande ont vocation à mutualiser les coûts et donc à les diminuer en réalisant des économies d'échelle.

2 Agents

0 € Investissement

45 471 € Fonctionnement

Cette année, j'ai eu une nouvelle mission : élaborer un calendrier de planification de nos marchés publics. Cette démarche nous permet d'être mieux organisés ainsi que d'entretenir une collaboration plus étroite entre les services demandeurs et nous-mêmes. Ainsi, nous programmons des réunions de lancement pour chaque projet où nous échangeons nos idées avant de finaliser les dossiers.

Par ailleurs, je reste en charge du suivi administratif des dossiers de marché réalisés par notre service.

Émilie GARCIA
Adjointe Administrative 2^{ème} Classe



VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LA RÉALISATION DES ACHATS DE LA VILLE

- > Préparer, rédiger et mettre en forme les marchés publics en fonction des éléments fournis par les services.
- > Vérifier juridiquement le montage des dossiers.
- > Accompagner les services dans leurs projets.
- > Suivre l'exécution administrative et financière des marchés.
- > Rédiger les avenants et les décisions relatives aux marchés.
- > Publier les marchés publics sur la plateforme « Marchés Publics d'Aquitaine ».
- > Organiser les commissions d'attribution des marchés publics (commission d'appel d'offres pour les consultations formalisées).

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de marchés formalisés : 1

Nombre de marchés à procédure adaptée : 37

Coût des publications : 21 850,92 €

L'activité du service s'est accrue en 2013. 37 marchés publics à procédure adaptée ont été lancés en 2013, contre 25 en 2012.

Le service a également participé à la réalisation d'un appel d'offres dont la conclusion a particulièrement marqué l'année 2013 : celui du marché relatif à la restauration collective.

Ce marché est le fruit d'un travail collectif des agents du Centre Communal d'Action Sociale, de la direction générale, des services de la jeunesse, des marchés publics ainsi que du service développement durable. En effet, la volonté a été de privilégier la qualité environnementale dans ce marché, tout en répondant aux exigences de chacun.

Par ailleurs, un important travail a été mené sur les achats de fournitures de produits d'entretien pour arriver à un nettoyage écologique des bâtiments communaux (marché prévu en 2014).

On constate que la question du développement durable est de plus en plus prégnante dans l'activité du service. Pour ce faire l'ensemble du service a suivi une formation dispensée par l'ADEME concernant les achats durables, ceci afin de pouvoir répondre aux exigences posées par l'Agenda 21 communal et d'améliorer plus généralement la qualité de la commande publique.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > La mise en place d'une planification des marchés publics, partagée par l'ensemble des services de la commune, devrait permettre d'accroître l'efficacité des procédures d'achats.



Un appel d'offres, géré par la maîtrise d'ouvrage déléguée, a été lancé en 2013 concernant la construction de la Médiathèque et la Maison de la Vie Eco-citoyenne et Associative, ce qui a permis aux travaux de débuter avant la fin de l'année 2013.



LE FONCTIONNEL

Ressources Humaines

> Ressources Humaines



7 Agents

0 € Investissement

1 326 345 € Fonctionnement

J'ai suivi une formation d'assistant de prévention, qui me permet d'assister et de conseiller les élus locaux et les chefs de services dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Les actions menées visent à réduire ces risques en les supprimant ou en atténuant leur degré de gravité. J'assure également le rôle de correspondant entre les agents et un organisme d'action sociale (CNAS). À ce titre, j'aide et conseille les agents dans leurs différentes demandes dans les domaines du loisir, de la culture mais aussi pour des situations plus difficiles comme des demandes de secours exceptionnels ou de prêts sociaux.

*Serge Tauzia
Responsable Hygiène et Sécurité*



ADMINISTRER LES RESSOURCES, LES COMPÉTENCES ET LES SAVOIRS

- > Assurer la gestion des carrières et de la paie des agents, suivre l'évolution de la réglementation et des procédures relatives aux emplois et aux statuts des agents.
- > Optimiser les moyens humains de la Collectivité en recrutant et formant les agents.
- > Conseiller les responsables de Pôles et de services dans la gestion de leur équipe.
- > Assurer la préparation et le suivi du budget correspondant à la masse salariale.
- > Elaborer le bilan social.
- > Piloter le dialogue social avec les organisations syndicales et au sein des instances paritaires.
- > Améliorer les conditions de travail en agissant sur la prévention des risques professionnels, la santé, le bien être au travail, et le développement de l'action sociale.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre d'agents en équivalent temps plein :
412,9

Nombre d'agents titulaires et ETP : 312,6

Nbre de journée de formation :
1 355

Nombre d'agents ayant suivi une action de formation : 315

Nombre de jours d'absence pour raisons de santé : 10 331

Nombre d'agents nommés stagiaires : 17

Nombre d'avancements de grade et de promotions : 35

Dans la continuité du plan d'actions stratégiques, afin d'améliorer et de moderniser le fonctionnement de l'administration municipale et contribuer à la qualité des services, une charte d'engagement a été adoptée. Elle permet de définir un cadre dans lequel s'inscrivent les comportements et les valeurs partagées par l'ensemble des acteurs de la collectivité entre eux et avec le public, tels que le respect, la bienveillance, l'échange, l'exemplarité, l'équité, la responsabilité...

Le développement des compétences des agents se poursuit par la déclinaison du plan de formation au cours de l'année 2013, ce qui a permis une augmentation du nombre d'actions suivies (+74.8 %) et du nombre d'agents engagés dans un parcours de formation (+ 43 %).

Concernant la prévention en milieu professionnel, le service a porté son action sur l'analyse des risques chimiques. Certains agents sont quotidiennement en contact avec des produits toxiques et potentiellement dangereux. De plus, il apparaissait nécessaire de doter ces agents de matériels mieux

adaptés pour limiter leurs contraintes posturales. Une action conjointe avec le Pôle Développement Durable a été engagée au cours de l'année 2013 en visant, dès 2014, un nettoyage écologique plus sain pour la santé et l'environnement. La ville profitera de la mise en œuvre de ces nouveaux produits pour renouveler l'ensemble du matériel fourni aux agents chargés de l'entretien des locaux (microfibre...).

La valorisation des ressources humaines s'illustre par une augmentation significative du nombre d'agents bénéficiant d'une promotion de carrière (+118 %), la sécurisation des parcours des agents non titulaires avec 17 mises en stage et 5 conclusions de CDI, et l'amélioration des conditions de travail et d'emplois des assistantes maternelles avec l'instauration d'une grille d'ancienneté. La Collectivité a également fait le choix de mettre en place, au bénéfice de ses agents, une couverture sociale contre les accidents de la vie, et ainsi de prémunir le plus grand nombre contre la perte de revenus consécutive à des absences pour raisons de santé.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Lancement des recrutements d'agents qualifiés pour l'application de la réforme des rythmes scolaires.
- > Participation à la mise en œuvre opérationnelle du nettoyage écologique des bâtiments communaux.
- > Organisation des élections professionnelles (décembre 2014).
- > Lancement de la démarche d'évaluation des risques psycho sociaux.



Le Pôle Ressources Humaines, en assurant la gestion des demandes, a permis l'accueil de 138 stagiaires, élèves, étudiants ou adultes en reconversion professionnelle au sein des différents services municipaux, majoritairement dans les structures petite enfance.

LE FONCTIONNEL

Direction des services techniques

- > Cadre de vie/Urbanisme/Qualité de la ville
- > Travaux Régie, logistique, Garage et Propreté
- > Espaces verts, Environnement
- > Patrimoine et Bureau d'études
- > Voirie, Éclairage Public



5 Agents

0 € Investissement

127 654 € Fonctionnement

Depuis mon arrivée en janvier 2011 au sein de la Direction des Services Techniques, j'assure le secrétariat du service (accueil téléphonique et physique des administrés). En parallèle, mes missions sont variées : je donne les premiers renseignements pour l'élaboration des différents dossiers en urbanisme, je trie le courrier, je prends les rendez-vous pour mes collègues et les permanences Info-énergie, Architecte Conseil et Médiateur. Je suis aussi la collaboratrice de la personne en charge du service Qualité de Ville, et à ce titre, j'enregistre et je traite les doléances des Bouscatais.

Sophie KHATCHATOUROFF
Adjointe Administrative de 2^{ème} classe



L'ORGANISATION HARMONIEUSE DU TERRITOIRE COMMUNAL ENTRE NATURE ET BÂTI

- > Renseigner et conseiller le public sur la faisabilité d'un projet en lien avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme.
- > Instruire et délivrer les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir) et les demandes de pose d'enseignes et de publicité.
- > Traiter et suivre les dossiers fonciers (déclarations d'intention d'aliéner, certificats d'urbanisme, certificat de salubrité...).
- > Contrôler l'application du droit des sols : Surveillance du bâti, procès verbaux d'infraction et récolement des travaux pour la délivrance des certificats de conformité.
- > Gérer et suivre les dossiers de recours gracieux et contentieux.
- > Établir et suivre le Plan Local d'Urbanisme modification, révision, enquêtes publiques en collaboration avec la CUB et participer aux débats relatifs aux aménagements de la Cité, à la politique d'habitat et de logement social.
- > Traiter toutes les questions des administrés et leurs doléances sur le cadre de vie.
- > Traiter les problèmes d'hygiène et de salubrité rencontrés sur la commune.

CHIFFRES CLÉS :

Nombre total de dossiers déposés et traités (PC, DP, PD et CU) : 858

Nombre total de Déclaration d'Intention d'Aliéner : 491

Nombre de personnes reçues pour étudier la faisabilité d'un projet : 626

Nombre de permis de construire et déclarations préalables accordés : 318

Nombre de doléances traitées : 335

Délai moyen "réponse écrite" : 7 jours ouvrés

Le service urbanisme s'est attaché en 2013 à poursuivre le suivi opérationnel de nombreux projets urbains et notamment celui de l'îlot Renault.

En lien très étroit avec la CUB, la Fabrique Métropolitaine et l'exploitant actuel du site, le programme de construction a été arrêté. Le maître d'ouvrage (VEALIS associé à Bouygues Immobilier) et son maître d'œuvre (agence Leibar&Seigneurin) ont été désignés à l'issue d'un concours et proposent un ensemble bâti comprenant toutes les fonctions attendues par ce type de projet : mixité logement/services et commerces, espaces publics de qualité. Ce projet a été présenté à la population en réunion publique le 4 juillet 2013 (démarrage des travaux fin 2015/début 2016).

Le service a également participé activement aux réunions de travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'Agence d'urbanisme (A'Urba). La définition d'un projet de territoire a permis d'identifier notamment les quartiers qui, de part leur proximité avec la future ligne de tramway D,

connaîtront dans les années à venir un certain nombre de mutations et d'adapter en conséquence les futurs zonages et règlement d'urbanisme. Cette révision est aussi l'occasion pour la commune de classer des arbres remarquables, repérés sur le territoire afin d'en assurer leur protection ultérieure. Le service a par ailleurs reçu 626 personnes pour la seule étude de la faisabilité de leur projet ce qui témoigne du dynamisme et de l'attrait de notre ville. Concernant les enseignes, 25 dossiers ont été traités sur l'année (nouvelles enseignes ou changements d'enseignes existantes).

L'année 2013 a été marquée par la mise en service d'un guide des démarches pour la construction, outil d'aide aux particuliers pour monter leur dossier et connaître les différentes étapes et obligations à respecter, du dépôt du dossier à la mise en œuvre et l'achèvement des travaux.

En parallèle de ce guide, les pétitionnaires reçoivent désormais leur autorisation (PC et DP) dans une chemise à l'intérieur de laquelle figurent toutes les informations utiles au commencement du chantier.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Finaliser le book sur les constructions de référence sur le territoire de la commune.
- > Participer aux réflexions sur l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal en collaboration avec la CUB.
- > Accompagner les Bouscatais dans le cadre du lancement du Programme d'Intérêt Général (PIG).
- > Mise en place d'un guide des procédures internes.



Le service accueille chaque année de nombreux stagiaires. En 2013, 7 stagiaires ont été reçus. Ils ont pu découvrir la diversité des missions de la Direction des Services Techniques, participer à l'accueil physique et téléphonique des usagers et aider dans le traitement de dossiers administratifs.

30 Agents

1 100 508 € Investissement

771 667 € Fonctionnement

Je suis responsable du service Logistique en charge du transport et de la manutention du matériel utile aux manifestations, fêtes et cérémonies culturelles, sportives et associatives. Je suis en charge de la collecte des 355 tonnes des déchets verts de jardins en porte à porte. L'utilisation des sacs réutilisables permet d'éviter la destruction d'une très grande quantité de sacs en plastique non recyclables.

Hervé GOULPEAU
Agent de Maîtrise



MAINTENIR EN ÉTAT LE PATRIMOINE COMMUNAL

- > Entretien des bâtiments communaux tous corps d'état (plomberie, maçonnerie, électricité, peinture...).
- > Poser et entretenir le mobilier urbain présent sur le domaine public communal.
- > Concourir à l'organisation des manifestations et des animations locales.
- > Collecter déchets verts des particuliers et espaces verts communaux.
- > Collecter les encombrants sur les sites municipaux et sur le domaine public.
- > Nettoyer les 65 kms de voirie (et les trottoirs).
- > Gérer la déchetterie.
- > Entretien et réparation des véhicules municipaux (66 véhicules et 23 engins agricoles lourds).

CHIFFRES CLÉS:

TRAVAUX EN RÉGIE

1 991 interventions
(1 880 en 2012, 1 494 en 2011)

PROPRETÉ

Déchets non recyclés: 132 tonnes

Déchets verts municipaux: 97 tonnes

Déchets verts en porte à porte: 355 tonnes

Propreté poids total collecté: 729 tonnes (660 en 2012)

Garage parc total: 66 véhicules

Véhicules propres: 20

Interventions mécaniques en régie: 500

Avec près de 2000 interventions annuelles, le Centre Technique Municipal affiche une activité très forte et ce au bénéfice d'un fonctionnement quotidien et pérenne des autres services de la Ville, qu'ils interviennent dans le domaine sportif, scolaire ou culturel etc.

La diversité des métiers y est réelle tout comme l'expertise. On peut noter en 2013 les réalisations de la menuiserie municipale et notamment celle des « boîtes à Lire ». Ces boîtes sont aujourd'hui installées, et ce depuis fin mars dernier, dans les différents parcs et jardins de la Ville. Elles sont l'expression du livre nomade, partagé.

Ces boîtes, réalisées sous forme de présentoirs, ont été conçues en bois, zinc vieilli et plexiglas. Leur conception permet également aux personnes en fauteuil d'accéder facilement aux livres.

En 2013, la Ville a poursuivi sa campagne de distribution de sacs réutilisables pour l'enlèvement

des déchets verts. Les secteurs 4 - 5 - 6 - 7 correspondant aux secteurs centraux de la Ville (selon un axe ouest/est) en sont dorénavant dotés. Pour mémoire, la commune assure la collecte des déchets verts une fois par mois sur toute la commune selon un calendrier par secteur. Ces déchets sont ensuite valorisés sur une plateforme de compostage et réutilisés sous forme d'amendement organique. Depuis mai 2012, sont mis à la disposition des bouscatais des sacs réutilisables afin de faciliter et d'optimiser la collecte.

Dans la poursuite de ses actions menées au titre de son Agenda 21, quatre véhicules électriques sont venus enrichir le parc automobile municipal en remplacement de véhicules thermiques. Ces acquisitions viendront diminuer l'impact carbone de la commune et ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Mise en place d'un outil de saisie des demandes de travaux par les utilisateurs.
- > Distribution des sacs réutilisables de déchets verts sur les secteurs 1-2-3.



Un recensement de tout le mobilier urbain présent sur le Domaine Public a été réalisé en vue d'une géolocalisation permettant au-delà du simple référencement une possibilité d'intervention rapide (sinistre...).

24 Agents

646 414 € Investissement

971 436 € Fonctionnement

Je suis en charge de l'entretien du parc de la Chêneiraie. Mes efforts tendent vers l'harmonisation entre la gestion d'un parc urbain ornementé à la française et la préservation des espaces naturels en sous-bois et la protection de la biodiversité.

Nédia CHALBI
Adjointe Technique de 2^{ème} classe



DES ESPACES NATURELS ET PUBLICS DE QUALITÉ

- > Entretien des espaces verts dans les parcs et jardins, sur le domaine public et les terrains de sport.
- > Assurer la préservation des milieux naturels et participer à la biodiversité en milieu urbain.
- > Gérer le parc arboricole de la commune et des arbres remarquables.
- > Mettre en culture sous serres.
- > Créer de nouveaux espaces verts écologiques et à usage du plus grand nombre.
- > Expérimenter et développer de nouvelles pratiques écologiques, plus respectueuses de l'environnement.
- > Contribuer plus largement à l'amélioration du cadre de vie des Bouscatais.

CHIFFRES CLÉS:

Arbres isolés: 1 186

Arbres plantés: 225

Arbres abattus pour raisons phytosanitaires: 7

Plants cultivés sous serre: 38 000

Jardinières entretenues: 221

Surface d'espaces enherbés: 161 000 m²

Surface de massifs: 10 300 m²

Surface totale d'espaces verts entretenus: 221 300 m²

À la demande de la Ville, l'Agence d'Urbanisme (A'Urba) a réalisé une étude sur la répartition espaces verts/espaces bâtis et voirie sur le territoire communal. Les conclusions tirées de ce rapport montrent que les espaces verts, qu'ils soient publics ou privés, représentent plus de la moitié de la superficie de la commune (53 %).

92 ha sont gérés directement par la commune ou sont sa propriété (dont 56 ha pour le seul hippodrome), soit 18 % de l'ensemble des espaces verts présents sur la ville. 189 ha sont purement privés (résidences, maisons etc.). Il est à noter également la présence encore de deux maraîchers en activité sur la commune.

L'ouverture à l'été 2013 du Bois du Bouscat a été un événement majeur pour le service. Un agent dédié a été recruté à la rentrée de septembre.

Responsable de l'entretien écologique de ce bois, cet agent doit suivre un plan de gestion spécifique.

Ce plan de gestion a été élaboré autour de 15 objectifs de préservation de ce milieu naturel. Une

cartographie de la biodiversité (et des habitats) avait été réalisée avant les travaux. Elle sera mise à jour périodiquement pour observer la progression ou la régression des milieux dans le temps en fonction des actions menées.

Ce plan de gestion est notamment coordonné par un comité de gestion associant plusieurs partenaires dont CISTUDE Nature et la Ville du Bouscat (services espaces verts et développement durable).

Par ailleurs, le service espaces verts s'est attaché à la réalisation de différents chantiers :

- Deux voies ont été arborées lors de travaux d'enfouissement des réseaux.
- Création d'un parc urbain de proximité (allées de Boutaut).
- Reprise de délaissés communaux pour en faire des espaces arborés : place Guichenet, avenue Kennedy et impasse Lescure.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Reprise des eaux de débordement de la piscine en vue de leur réutilisation pour l'arrosage.
- > Créations de mûrs végétalisés de grande hauteur.
- > Végétalisation du boulevard Lyautey et de la rue Marcelin Berthelot.



Les jardins familiaux de Godard sont constitués à la fois de parcelles privées, communautaires et communales (10 parcelles pour 4 251 m²) pour un total de 2,2 ha. Une valorisation de ces jardins est inscrite à l'Agenda 21 communal. Le conseil municipal a autorisé la signature d'une convention entre la Mairie et les occupants actuels afin de formaliser une première étape de la démarche. Les parcelles communales libérées seront redécoupées en parcelles de taille inférieure et pourront être mises à disposition de familles bouscataises.

5 Agents

0 € Investissement

237 203 € Fonctionnement

Au quotidien, je m'occupe de la gestion financière du bureau d'études, bons de commandes et facturations. J'assure le suivi du contrat d'entretien des installations de chauffage et de climatisation, des consommations en fluides de nos structures. Il en est de même pour la mise à jour des plans de nos bâtiments sur supports informatiques et de la récupération et du classement des dossiers de fin de travaux. Parallèlement, j'assume la maîtrise d'œuvre d'un certain nombre de réalisations budgétaires ayant une relation avec l'hygiène, le chauffage, la climatisation et la ventilation des locaux.

Alain VACHER
Agent de Maîtrise Principal



CONCEVOIR ET PLANIFIER LES INVESTISSEMENTS

- > Concevoir et suivre les investissements de la ville sur son patrimoine bâti (existant ou à construire).
- > Suivre l'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance conclus pour l'exploitation du patrimoine communal.
- > Organiser et suivre les commissions de sécurité communales
- > Mettre en œuvre des travaux de conformité des ERP (établissements recevant du public) communaux.
- > Définir et mettre en œuvre l'accessibilité des équipements communaux aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes en réponse à la loi de 2005 sur le handicap.
- > Préparer les séances de la commission communale d'accessibilité.
- > Suivre l'ensemble des consommations des fluides (eau, gaz, électricité) de l'ensemble des bâtiments communaux.
- > Réaliser les diagnostics énergétiques des bât. communaux.
- > Prévenir les problèmes de légionellose (analyses préalables et travaux).

CHIFFRES CLÉS :

Montant des travaux suivis :
2,8 millions (+ 1.08 % sur un an)

Taux de réalisation du budget (mandaté et engagé) : 99 %

Interventions accessibilité des bâtiments : 40

En 2013, un certain nombre d'opérations d'importance ont été suivies par le service.

Le complexe sportif du stade Jean JAURES a été livré aux associations sportives à la rentrée. Le nom de ce complexe « Jehan BUHAN », en mémoire du célèbre escrimeur bouscatais détenteur du plus riche palmarès sportif bouscatais, a été entériné par le conseil municipal en septembre 2013.

Ce nouvel ensemble sportif est aujourd'hui utilisé par cinq sections sportives : le rugby, le tir à l'arc, le tennis de table, l'escrime et la course pédestre.

A été également livré en ce début d'année 2013 l'espace associatif diocésain pour 1,2 million d'euros. Cette réalisation s'intégrait dans le plan de rénovation du Centre-Ville du Bouscat qui verra en 2014 démarrer les travaux de la Médiathèque et de la Maison de la Vie Associative et Eco-citoyenne. Ce nouveau bâtiment fonctionnel abritera les activités

paroissiales et remplace notamment la salle de la Charmille construite en 1950.

Parmi les réalisations importantes de l'année, il est à signaler les travaux importants qui ont affecté la cour de l'ALSH 6/9 ans (Chêneraie) et le cimetière communal (allées, espaces paysagers).

L'accessibilité du cimetière aux personnes à mobilité réduite est aujourd'hui assurée tant dans les allées que pour les sanitaires.

En ce qui concerne l'accessibilité, les travaux sur les bâtiments communaux ont été poursuivis. Quarante opérations ont été menées par le service cette année (et notamment l'accessibilité du commissariat de police du Bouscat).

En 2012, le service avait travaillé en collaboration avec le service communication de la ville à la conception de la signalétique des bâtiments municipaux. Une première phase a été réalisée en 2013.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Projets spécifiques et visibles d'entretien du patrimoine (tribune du Stade Jean JAURES, Maternelle LAFON FELINE).
- > Aire de jeux du Parc MARCEAU en collaboration avec le CTM.
- > Poursuite de l'intégration des données de gestion patrimoniale des bâtiments.
- > Réutilisation des eaux de la Piscine pour l'arrosage du Stade des ECUS et l'alimentation des balayeuses de voirie.



La nouvelle signalétique des bâtiments et sites communaux : par le passé, toute modification (horaires etc.) entraînait le changement complet du panneau. En collaboration avec le prestataire, une technique dite de « pelliculage » permet de réutiliser le panneau en place. Le procédé est donc plus économique (moins de matière utilisée) et plus écologique (impressions avec des encres écologiques).

11 Agents

1 042 140 € Investissement

416 858 € Fonctionnement

Je m'occupe principalement de la coordination et la surveillance des travaux d'enfouissement des réseaux secs et des aménagements de voirie, de l'entretien de l'éclairage public délégué au Syndicat Electrique de la Gironde (SDEEG) ainsi que des arrêtés d'occupation du Domaine Public avec Emmanuelle Rodez.

Dominique NART
Agent de Maîtrise Principal



DES VOIES ENTRETENUES ET MODERNES AMÉLIORANT LE CADRE DE VIE

- > Coordonner et suivre les travaux d'enfouissement des réseaux secs.
- > Suivre les travaux de voirie réalisés par la Communauté Urbaine et la commune.
- > Mettre en accessibilité la voirie et les espaces publics

- au bénéfice des personnes à mobilité réduite.
- > Suivre l'entretien de l'éclairage public effectué par le SDEEG, concessionnaire du réseau.
- > Instruire et délivrer les arrêtés de circulation (temporaires ou permanents).

CHIFFRES CLÉS :

Nombre de points lumineux:
2 300

Pannes sur Éclairage Public:
370

Enfouissement des réseaux secs boulevard Lyautey:
980 m

Enfouissement des réseaux secs avenue Berthelot:
965 m

Arrêtés de circulation: 1 036

Dont Arrêtés permanents: 45

Kms de voirie: 65

En 7 ans, 8 km de réseaux ont été enfouis. Le service a coordonné, les travaux d'enfouissement de réseaux ERDF, Télécom et éclairage public, effectués concomitamment aux aménagements du boulevard Lyautey et de l'avenue Marcelin Berthelot.

Parmi les aménagements de l'espace public, il est à noter que 2 parkings ont été réalisés en cœur de ville. Ils avaient pour objectif de compenser la diminution du nombre de places de stationnement occasionnée par les travaux de construction de la Médiathèque et de la MVEA (8 places dans l'enceinte du CCAS et 9 places rue Formigé).

Leur conception même améliore la qualité environnementale des aires de stationnement et s'inscrit dans une démarche HQE® d'éco-construction au travers des critères suivants. Ces dalles favorisent l'infiltration naturelle des eaux pluviales et l'approvisionnement des nappes phréatiques, évitent le ruissellement de surface et la saturation des réseaux et conservent les fonctions naturelles du sol de régulation thermique et hydrique.

En 2013, le service a également oeuvré à la mise en place de l'itinéraire cyclable boulevards/Bois du Bouscat, ainsi qu'à la création d'une nouvelle zone

bleue dans le quartier de La Providence.

Ces différents aménagements ont fait une large place à la concertation avec l'ensemble des riverains. Ces espaces de dialogue ont permis entre autres la création de stationnements figés dans les rues Émile Combes, Léo Lagrange, Jacques Gérald, Buscaillet, Henri Barbusse.

En matière d'accessibilité de la voirie et de l'espace public aux personnes à mobilité réduite, un diagnostic détaillé de l'ensemble des voies de la commune a été opéré au cours du second semestre 2013. Cette mission a été confiée dans le cadre du contrat de co-développement Ville/CUB à un prestataire spécialisé (AGORA CITE). Elle doit déboucher au cours du 1er semestre 2014 sur une détermination de priorités, un échéancier des travaux et un montant prévisionnel. Cette réflexion associe de nombreux acteurs (État, Ville) et différents représentants d'associations de handicapés au sein de la commission communale d'accessibilité.

En parallèle et en collaboration étroite avec le Syndicat d'Électrification de la Gironde (SDEEG), la géolocalisation de l'ensemble du réseau d'éclairage public (2 300 points lumineux et 80 postes de commande) est désormais achevée.

ET POUR 2014, DES PROJETS...

- > Enfouissement (avenue Schuman entre la rue Mermoz et les boulevards, rue Denfert Rochereau, rue Rigal entre le passage à niveau et la rue Branly.
- > Aménagement de voirie du boulevard Lyautey et de l'avenue M.Berthelot.
- > Mise en place de la zone bleue secteur Briand/Guesde/Gautier.



En 2013, la commune s'est dotée de 3 commandes d'éclairage public permettant un abaissement de la tension électrique. Ce procédé permet de réaliser jusqu'à 20 % d'économies d'énergies ce qui contribue à l'amélioration du bilan carbone de la collectivité (émission de gaz à effet de serre). Elles s'ajoutent aux 3 précédentes commandes, soit 12% du parc total.

Connectez-vous @ la ville !



YouTube



www.mairie-le-bouscat.fr

Communication : 05 57 22 26 12
communication@mairie-le-bouscat.fr

